

Notaires

Magazine immobilier et juridique offert par votre notaire

LIMOUSIN

Juin / Juillet 2020 n° 66



IMMOBILIER

5 gestes prioritaires pour bien acheter

3 QUESTIONS À MON NOTAIRE

QUELS DÉLAIS EN CAS

D'ACQUISITION OU SUCCESSION ?

CRÉDIT IMMOBILIER

DES BANQUES

UN PEU PLUS EXIGEANTES

Limoges



p.25



p.26



p.30



p.30



p.30

BIENTÔT

CHEZ VOUS



Des annonces immobilières
de notaires dans toute la France

immo not
BIENTÔT CHEZ VOUS !



ÉCO
FOLIO



SOMMAIRE

FLASH INFO	4
DOSSIER	
Immobilier : 5 gestes prioritaires pour bien acheter	6
MON PROJET	
Crédit immobilier : des banques un peu plus exigeantes	10
MON NOTAIRE M'A DIT	12
QUIZ	
Que puis-je faire dans mon jardin sans gêner mes voisins ?	16
INTERVIEW	
Trois Cafés Gourmands : un entretien succulent à se souvenir :)	20
ANNONCES IMMOBILIÈRES	
Haute-Vienne	23
Creuse	26
Corrèze	29

Les annonces immobilières de notaires partout à tout moment



Le web
Toute l'offre immobilière des notaires



Le mobile
Applications iPhone et Android



La tablette
Application iPad



La vidéo
immonot.tv



Les réseaux sociaux
Suivez-nous !



Disponible sur **magazine-des-notaires.com**
Sortie du prochain numéro le **29 juillet 2020**

Voyants au vert pour l'immobilier

Si l'immobilier s'est vu stoppé dans son élan avec la crise du coronavirus, il reprend petit à petit son rythme de croisière pour le plus grand bonheur des acquéreurs et des vendeurs.

Il faut dire que le marché connaissait une belle trajectoire depuis quelques mois avec des volumes en hausse.

Pour mémoire, les ventes d'appartements en Corrèze, Creuse et Haute-Vienne ont progressé de 5,2 % sur la période d'avril 2018 à mai 2019.

Une belle dynamique que la Chambre interdépartementale des notaires de Corrèze, Creuse, Haute-Vienne s'emploie activement à relancer. Depuis le 11 mai, les études de notaires accueillent à nouveau le public en respectant les gestes barrières de rigueur.

Des rendez-vous en présentiel qui servent bien sûr à officialiser toutes les démarches que les notaires et leurs collaborateurs ont assurées durant la période de confinement. Autant de permanences téléphoniques, d'échanges de mails, de rendez-vous en visioconférence... qui ont permis d'assurer la continuité du service public auprès de tous les usagers du droit. Une proximité et une qualité de service que bien des particuliers apprécient pour mener à bien leurs projets immobiliers.

En effet, cette crise sanitaire confirme l'attrait des Français pour la pierre. Ils y voient l'occasion de réaliser un investissement rassurant pour se loger et sécurisant pour l'avenir. Encore plus s'il s'agit d'une maison qui offre un cadre de vie et un agrément sans équivalent.

Un contexte qui propulse les territoires ruraux comme le nôtre sur le devant de la scène immobilière. Bien des urbains aspirent aujourd'hui à se mettre au vert ou à acquérir une résidence secondaire.

Autant de pistes que les notaires se proposent d'explorer à vos côtés pour acheter un bien, tout en profitant de conseils familiaux et patrimoniaux personnalisés. En reprenant sa route, l'immobilier invite à suivre de belles destinées en matière de transaction, sans trop de nuages à l'horizon !

Me Pascale CESSAC-MEYRIGNAC

Présidente de la Chambre Interdépartementale des Notaires de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne



TRÊVE HIVERNALE PROLONGÉE

L'Assemblée nationale a voté, vendredi 8 mai, une nouvelle prolongation de la trêve hivernale des expulsions locatives jusqu'au 10 juillet, en raison de la crise du Covid-19.

Les expulsions ne pourront donc pas être mises en œuvre par les bailleurs avant cette échéance.



APL

**RÉFORME
DE NOUVEAU
REPORTÉE**

La mise en application de la réforme des aides personnalisées au logement (APL), initialement prévue pour le 1^{er} avril, a été repoussée par le ministère de la Cohésion des territoires. Son entrée en vigueur devrait intervenir, au

plus tard, au 1^{er} janvier 2021. Les allocations versées en 2020 restent donc calculées sur les ressources de l'année 2018.

Rappelons que, selon les propos des pouvoirs publics, cette réforme du mode de calcul prévoyait de « *déterminer de façon plus juste le niveau d'APL en fonction des ressources actuelles des allocataires et non de celles d'il y a deux ans* ».



Confinement

Selon une enquête réalisée par [immonot.com](#) auprès de 2 124 abonnés en mai 2020 :

- 27 % ont changé de regard sur leur logement
- 32 % aimeraient avoir un jardin
- 22 % souhaitent être plus proches de la campagne
- 21 % voudraient un logement plus spacieux
- 26 % ont eu un déclic et envisagent un nouveau projet immobilier

Newsletter #immonot

Pour suivre l'info immobilière, recevez tous les jeudis la newsletter [immonot](#).

Abonnez-vous sur [immonot.com](#)



24 MAI

Gelés depuis le 12 mars, les délais applicables à l'instruction des demandes d'urbanisme, d'aménagement et de construction, aux recours contre les permis de construire ou encore à la déclaration d'intention d'aliéner (DIA) ont repris leur cours depuis le 24 mai. Selon Julien Denormandie « *Avec cette ordonnance, nous avons souhaité aller vite pour donner de la visibilité aux acteurs du secteur afin de ne pas paralyser les projets, aux Français sur leurs projets immobiliers et aux collectivités locales* ».

Source : Ordonnance n° 2020-539 du 7 mai 2020 fixant des délais particuliers applicables en matière d'urbanisme, d'aménagement et de construction pendant la période d'urgence sanitaire.

MÉDIATION ET CONCILIATION

Une différence à connaître

En vertu de l'article 4 de la loi du 23 mars 2019 et pour les demandes en justice qu'il concerne, la conciliation est la seule voie d'accès à la justice totalement gratuite. Les conciliateurs de justice assurent un véritable service public permettant à tout citoyen d'accéder à la justice pour régler les problèmes qu'il peut rencontrer dans la vie courante. Il faut également souligner que les conciliateurs sont des auxiliaires de justice assermentés présentant toutes les garanties d'impartialité et de discrétion.





LE CHIFFRE DU MOIS

1000€

Pour encourager la générosité des Français en cette période de crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19, la loi de finances rectificative pour 2020 vient de porter le plafond de déduction fiscale des dons « Coluche » de 552 € à 1 000 € pour les versements effectués en 2020, qui seront retenus dans la déclaration de revenus souscrite en 2021.

Source : Loi n° 2020-473 du 25/04/2020 de finances rectificative pour 2020 (LFR 2020 2), JO du 26

TARIF DES NOTAIRES *Baisse reportée*

Initialement prévue le 1^{er} mai 2020, la baisse du tarif des notaires interviendra au 1^{er} janvier 2021 comme le précise l'arrêté du 28 avril 2020.

Le report de cette baisse du tarif des notaires va notamment profiter aux futurs passés. Si la rédaction d'une convention de Pacs (pacte civil de solidarité) par un notaire coûte actuellement 355 € (125 € de taxes et 230 € de frais de rédaction), l'addition se limitera à 227 € à compter du 1^{er} janvier 2021. En effet, les émoluments du notaire s'élèveront à 102 € TTC. Ce qui se traduira pour le particulier par une économie de 128 €.

La mainlevée profite aussi d'une réduction de coût appréciable. Cette procédure qui permet de libérer un bien d'une

hypothèque se voit aujourd'hui facturée environ 204 €. Avec la nouvelle tarification, les émoluments du notaire seront forfaitisés à 78 € (pour tout capital inférieur à 77 090 €) et à 150 € (au-dessus de 77 090 €). Le gain pour le bénéficiaire à partir du 1^{er} janvier se chiffrera donc à environ 50 €.

Enfin, dès le mois de janvier 2021, les notaires pourront appliquer une ristourne allant jusqu'à 20 % pour les opérations de plus de 100 000 €. Ces remises sont décidées par le notaire et applicables pour tous les clients de l'étude et pour toute prestation de même catégorie. Cela reste une possibilité et non une obligation.

POINT SUR LES TAUX

Taux moyens fixes des prêts immobiliers au **niveau national** au 11/05/2020



	15 ans	20 ans	25 ans
Excellent	0,8 %	0,92 %	1,03 %
Bon	1,18 %	1,36 %	1,59 %

Taux moyens fixes des prêts immobiliers **Région Sud-Ouest** au 11/05/2020



	15 ans	20 ans	25 ans
Excellent	0,85 %	1,05 %	1,32 %
Bon	1,18 %	1,35 %	1,6 %

source Meilleurtaux.com

LA LIGUE

CONTRE LE CANCER

LÉGUER À LA LIGUE

C'est participer à la lutte contre la maladie sur tous les fronts au travers d'une association reconnue d'utilité publique habilitée à recueillir les donations et legs exonérés de tous droits de succession.

Les quatre missions statutaires de l'association :

- Chercher pour guérir
- Accompagner pour aider
- Mobiliser pour agir
- Prévenir pour protéger

Vous avez également la possibilité d'adresser un don au comité de votre lieu de résidence.

COMITÉ DE LA CORRÈZE 29 Quai Gabriel PERI 19000 TULLE 05 55 20 94 52	COMITÉ DE LA HAUTE-VIENNE 23 av. Bénédicpins 87000 LIMOGES 05 55 77 20 76	COMITÉ DE LA CREUSE 2 bis Place Varillas 23000 GUÉRET 05 55 52 44 87
---	--	---

Pour les legs, n'oubliez pas de spécifier le comité bénéficiaire.



IMMOBILIER

5 gestes prioritaires pour bien acheter

L'immobilier ne devrait pas être trop affecté par cette crise du coronavirus. Il en ressort plus protecteur que jamais pour aider les acheteurs à se prémunir contre pas mal de risques de la vie. Découvrons comment mener à bien son acquisition en toute sécurité et sérénité durant cette période de déconfinement.

par Christophe Raffailac

LE BON RÉFLEXE

Les visites de biens réclament environ 2 heures d'où l'intérêt de bien sélectionner en amont les maisons ou appartements répondant précisément à ses critères de recherche.

Bien des certitudes viennent de voler en éclats, bien des forteresses viennent de faillir sous l'effet de cette crise du coronavirus ! Cette pandémie nous rappelle ô combien nous sommes vulnérables et nos organisations semblent fragiles pour affronter cette guerre sanitaire planétaire. Aux désormais gestes barrières salvateurs s'ajoutent aussi nos logements protecteurs. Avec le célèbre #RestonsChezNous qui s'est décliné dans toutes les langues, nous prenons

conscience que les anticorps pour lutter contre la maladie sont aujourd'hui à base de pierre ! Ce qui nous conforte dans l'idée de réaliser un achat immobilier pour nous protéger face à ce nouveau risque. Cette période un peu troublée ne doit pas nous amener à différer nos projets. Au contraire, elle doit nous conforter dans l'idée d'investir sans tarder. Des acquisitions qui peuvent reprendre dès à présent en respectant quelques précautions.

1^{er} geste : BUDGETISATION

Le compte est bon

Voilà une donnée que la crise du coronavirus ne vient pas bouleverser : tout projet immobilier commence par son aspect financier. D'où la nécessité de consulter un banquier ou un courtier pour étudier l'enveloppe budgétaire dont les acquéreurs peuvent disposer. Du montant de la mensualité remboursée chaque mois et de la durée d'emprunt va dépendre le montant du prêt auquel s'ajoutera l'apport personnel qui représente environ 10 % du coût total du projet.

Impact coronavirus ? La hausse des taux d'intérêt déjà engagée avec la crise du Covid-19 semble se confirmer. Selon le baromètre Crédit logement CSA, le taux moyen s'affiche à 1,17 % en avril contre 1,12 % en novembre dernier lorsqu'il se

Dossier - Immobilier

situait à son plancher historique. Si l'on considère le taux d'usure, incluant l'assurance emprunteur, les frais de dossiers et les garanties, il s'établit désormais à 2,50 % sur un crédit de 20 ans. En effet, le taux de crédit pour un emprunt sur 20 ans se situe désormais autour de 2 % dans le cas d'un primo-accédant.

Solution. Dans ce contexte quelque peu troublé, des banques ou courtiers en prêt proposent de délivrer aux emprunteurs une sorte de visa. Cette attestation permet de rassurer le vendeur par rapport au plan de financement et à l'acquéreur de signer plus vite une fois le bien trouvé.

2^e geste : PROSPECTION

Nouvelle donne ?

Si les critères de choix portaient essentiellement sur la localisation du bien avant cette crise sanitaire, peut-être que les priorités vont changer sous l'effet de mesures de distanciation sociale qui devraient faire que nous n'allons pas retrouver la vie d'avant... avant longtemps.

Impact coronavirus ? Un nouveau rapport au travail pourrait conduire bien des acquéreurs à reconsidérer leurs priorités en termes de logement. À commencer par le type de bien qui pourrait voir la maison individuelle devenir la préférence de bon nombre d'acheteurs. L'expérience

du confinement aura démontré qu'une maison avec terrain offre un agrément intéressant. La mise en place du télétravail révèle aussi la nécessité de disposer d'une pièce pour les besoins de son activité professionnelle, selon le concept de "home office". Des organisations qui pourraient aussi limiter le nombre de trajets professionnels et permettre de s'installer plus loin de son lieu de travail.

Solution. En s'éloignant des grandes agglomérations, les acquéreurs pourront accéder à des maisons plus spacieuses et moins coûteuses. Le marché immobilier se montre beaucoup moins tendu dans les zones plus rurales. Les biens de qualité peuvent se négocier à des niveaux de prix attractifs. D'autant plus que dans les centres-bourgs, les maisons à rénover se voient éligibles au prêt à taux zéro à condition d'y réaliser des travaux représentant 20 % du coût total de l'opération.

3^e geste : SÉLECTION

Priorité à l'information

Avec le déconfinement qui s'opère depuis le 11 mai, les professionnels de l'immobilier comme les notaires peuvent à nouveau recevoir le public dans leurs études. Mais en respectant la distanciation sociale qui s'impose. Des mesures qui vont limiter les possibilités de réaliser des visites de biens.

VILLE OU CAMPAGNE ?

Pour acheter une maison de 5 pièces, il faut un budget médian de :

- 105 000 € en Corrèze

- 59 700 € en Creuse

- 112 000 € en Haute-Vienne

alors qu'elle va coûter 330 000 € en périphérie de Bordeaux à titre de comparaison.

*Source : Marchés immobiliers
Chambre interdépartementale
des notaires de Corrèze, Creuse et
Haute-Vienne*



ÉPARGNE, CRÉDITS, ASSURANCES, TÉLÉPHONIE MOBILE,...

REJOINDRE UNE BANQUE DIFFÉRENTE,
ÇA CHANGE TOUT.

Crédit  Mutuel

DES ÉTUDES CONNECTÉES

Plus de 80 % des études de France sont accessibles via téléphone, mail ou visioconférence

Source : Conseil supérieur du notariat

PERSPECTIVES ?

Dans leur dernière Note de conjoncture immobilière d'avril 2020, les notaires estiment que dans la mesure où nous parviendrons à trouver une réponse efficace face aux risques du coronavirus, l'immobilier pourrait reprendre son rythme de croisière, certes affaibli mais en restant relativement dynamique.

Impact coronavirus ? Comme le prévoit le protocole de règles sanitaires du Conseil supérieur du notariat, le nombre de visiteurs sera limité tandis que le port du masque et de gants sera obligatoire. Tous les documents afférant au bien devront être communiqués par voie dématérialisée. Une découverte du bien obligera les propriétaires à s'absenter le temps de la visite.

Solution. En attendant le retour à la normale, les acheteurs vont gagner en temps et efficacité en identifiant les biens susceptibles de les intéresser sur les magazines immobiliers comme "Notaires" et sur le site immonot. Tandis que les informations principales figurent sur le support print, tous les détails du bien apparaissent sur le web, ainsi que des galeries de photos pour se faire une idée très précise de la maison ou l'appartement et se projeter au mieux.

4^e geste : NÉGOCIATION

Jamais sans mon notaire

Si la situation du marché immobilier présente nombre d'inconnues, la pierre figure sans aucun doute parmi les actifs les plus résilients à la crise du coronavirus. Des réajustements de prix peuvent s'opérer, mais cela dépendra fortement des territoires. Là où la situation reste tendue, les prix ne devraient pas trop bouger.

Impact coronavirus ? Les incertitudes sanitaires, les fortes contraintes de circulation et les premiers effets de la crise économique pourraient contraindre certains détenteurs à vendre leur bien, notamment face à des problèmes de trésorerie, de successions, de séparation... Qualifiées de "forcées" par certains spécialistes, ces transactions ne vont cependant concerner qu'une faible proportion de propriétaires. Pour les autres, l'immobilier s'inscrit généralement dans une logique d'acquisition patrimoniale, et il convient de conserver son bien dans la durée. Une vente qui serait d'autant moins opportune que le crédit a pu être contracté dans d'excellentes conditions, "ce qui sera a priori très difficile à reproduire avant de nombreuses années" comme le précise Paris Corporate Housing et Hoche Properties.

Cette situation conjoncturelle ne remet pas en cause les fondamentaux de l'immobilier, qui se caractérise par son côté sécuritaire. Comme le souligne Gwendal

Texier, président de la chambre des notaires d'Ille-et-Vilaine :

"l'immobilier évite les excès de la spéculation comme il répond dans notre région avant tout à un besoin de logement au titre de la résidence principale. Une éventuelle hausse des prix proviendra plutôt de l'inflation, compte tenu des milliards d'euros qui vont être injectés sur les marchés financiers pour répondre à la situation d'urgence économique. Espérons que les ménages bénéficieront également d'une inflation de leur pouvoir d'achat."

Solution. Dans cette période, les acheteurs doivent profiter d'un contexte où de nouveaux biens devraient arriver sur le marché.

Il importe de consulter son notaire qui sait conseiller au mieux sur l'opportunité d'acheter au juste prix et de réaliser l'opération dans l'intérêt d'une bonne gestion patrimoniale.

Dans tous les cas, le notaire s'appuie sur sa connaissance du marché immobilier et sur l'expertise qu'il peut réaliser pour se prononcer sur la cohérence d'un prix d'achat.

5^e geste : TRANSACTION

Le bon compromis

Si des ventes ont pu souffrir de la période de confinement, les signatures de compromis vont à nouveau reprendre leur cours dans les jours qui viennent.

Impact coronavirus ? Signé en présence du notaire, l'avant-contrat de vente pose les bases de l'acte définitif, prix du bien, date de la vente, clauses suspensives. Qu'il s'agisse d'un compromis ou d'une promesse de vente, ces documents juridiques nécessitent l'intervention d'un notaire. Une continuité du service public que les notaires ont pu assurer dans le cadre des permanences effectuées au sein des études ou par le biais de la visioconférence durant la période de confinement.

Solution. Compte tenu des règles sanitaires à respecter durant cette période de déconfinement, certaines études vont continuer de mettre à profit les solutions digitalisées pour accompagner les clients dans leurs projets immobiliers.

Ce qui leur permet de signer des promesses de vente au moyen de procuration électronique après une présentation de l'acte par visioconférence.

ACQUÉREUR

VOTRE PLAN DE DÉCONFINEMENT EN 120 JOURS

JOUR J : Je consulte les annonces immobilières sur le magazine « Notaires » et sur le site immonot et je contacte l'étude du notaire pour toute précision.

JOUR + 5 : Je me rapproche de mon banquier ou d'un courtier pour obtenir une proposition de financement.

JOUR + 8 : Je reviens vers le négociateur notarial pour obtenir des informations supplémentaires sur le ou les biens qui m'intéressent.

JOUR + 10 : Je visite les maisons ou appartements qui présentent un réel intérêt.

JOUR + 12 : Je consulte le Dossier de diagnostics techniques avec les rapports de contrôles.

JOUR + 15 : Je formule une offre d'achat pour le bien que j'ai repéré.

JOUR + 20 : Je trouve un accord grâce aux conseils du négociateur notarial.

JOUR + 25 : Je signe la promesse de vente chez le notaire !

JOUR + 120 : Je signe l'acte authentique et je deviens propriétaire.

Crédit immobilier

Des banques un peu plus exigeantes

Il y aura un avant et un après confinement, tout le monde est unanime pour le dire. Si l'activité reprend petit à petit, les prêts immobiliers et leurs conditions d'attribution seront impactés. Mais avec une bonne préparation et un bon accompagnement tout reste possible.

par Marie-Christine Ménoire

SOYEZ IRRÉPROCHABLE

Lors de votre demande de prêt, faites attention à vos derniers relevés de compte ! Ce sont eux qui vont permettre à la banque d'analyser la façon dont vous gérez vos finances. Évitez les défauts de paiement et les découverts.

Un diagnostic qui se veut encourageant

L'annonce du déconfinement a été comme une bouffée d'oxygène pour beaucoup de professionnels mais aussi de particuliers. Les projets d'accession à la propriété et le traitement des demandes de crédit ayant été mis entre parenthèses pendant de longues semaines.

L'incertitude latente due à la crise sanitaire et ses répercussions sur l'activité économique ont engendré une légère évolution haussière des taux dès le début du mois d'avril (en moyenne entre + 0,15 et + 0,30 % selon les établissements), même si les taux pratiqués ont toujours été favorables aux emprunteurs. En parallèle, les établissements bancaires ont noté une forte baisse des demandes de crédits. Mais la perspective du déconfinement a permis à l'activité immobilière de connaître des frémissements encourageants.

Les établissements de crédit ont repris progressivement leur activité. Selon les cas de figure, ils traitent à nouveau les

dossiers en cours ou en examen de nouveaux. Mais avec des conditions d'octroi renforcées pour anticiper et limiter les risques au maximum.

Un traitement adapté des demandes

Les banques seront sans doute plus regardantes sur la qualité des dossiers des emprunteurs. Les conditions d'octroi de prêts immobiliers à certains ménages, notamment les primo-accédants, pourraient être plus strictes. Alors comment mettre toutes les chances de son côté dans ce contexte ? Tout simplement en se préparant pour avoir un dossier solide inspirant confiance aux établissements prêteurs qui appliqueront encore plus strictement les recommandations émises en début d'année par le Haut conseil de stabilité financière :

- **une durée de prêt** n'excédant pas 25 ans ;
- **un taux d'endettement** n'excédant pas 33 % des revenus ;
- **une situation financière et professionnelle stable.** Les banques auront peut-être tendance à être plus vigilantes au secteur d'activité dans lequel l'emprunteur travaille ;
- **une gestion des comptes** irréprochable (avec peu ou pas de prêts en cours et de découverts) ;
- **la part de l'apport personnel** par rapport au montant du bien ;
- **l'épargne disponible** permettant de faire face à un éventuel « coup dur » après la concrétisation du projet d'acquisition.



Des mesures de soutien toujours en vigueur

Les futurs acquéreurs peuvent toujours compter sur les aides financières mises en place par les pouvoirs publics il y a déjà quelques années.

Parmi les plus emblématiques figure le désormais incontournable Prêt à taux zéro (PTZ). Destiné aux primo-accédants et accordé notamment sous conditions de ressources (basé sur la composition du foyer et la zone géographique où se situe le futur logement), le PTZ est un prêt accordé sans aucun intérêt : l'emprunteur ne rembourse que le capital et réalise ainsi des économies très importantes par rapport à un prêt bancaire classique.

Cependant, il ne peut financer qu'une partie de l'opération immobilière et vient donc en appui d'un prêt bancaire classique, d'un prêt d'accession sociale... Et il n'est accordé que par les établissements bancaires ayant signé une convention avec l'État, après examen de votre dossier.

Les locataires peuvent également envisager d'acheter le logement qu'ils louent grâce au Prêt social de location-accession (PSLA). Ce prêt conventionné, sans apport, est consenti à un opérateur (organisme HLM, SEM, promoteur privé...) pour financer la construction ou l'acquisition de logements neufs qui feront l'objet d'un contrat de location-accession. Également soumis à condition de ressources, il s'agit d'un mode d'acquisition un peu particulier qui se déroule en deux étapes :

- **une étape locative**, d'une durée variable, durant laquelle l'accédant qui occupe le logement verse à l'opérateur une redevance, composée d'une part locative (correspondant à un loyer plafonné) et d'une part acquisitive qui permet de constituer un apport personnel et viendra en déduction du prix de vente ;
- **une étape d'accession** permettant au locataire de concrétiser ou non son projet d'acquisition du logement. Lorsque le ménage le souhaite, et selon les dispositions prévues par le contrat de location-accession, il peut lever l'option. Ou y renoncer.

Les salariés d'une entreprise privée non agricole, employant plus de 10 salariés, peuvent demander à leur employeur à bénéficier d'un prêt action logement pour la construction ou l'achat d'un logement sans travaux. Le montant maximum de ce prêt complémentaire correspond à 30 % du coût total de l'opération dans une fourchette établie selon la zone géographique où se situe le bien. Il prend également en compte les revenus et la composition du ménage.

DERNIER PETIT CONSEIL

C'est peut-être encore plus que jamais le moment de demander l'aide d'un courtier qui aura les arguments pour négocier un prêt aux meilleures conditions et saura trouver la banque susceptible d'accepter votre dossier.

CRÉDIT EN COURS ET ASSURANCES

L'assurance emprunteur peut comporter une garantie perte d'emploi. Elle permet la prise en charge totale ou partielle des mensualités en cas de chômage.

Il convient de vérifier l'existence ou non de cette couverture, au besoin en interrogeant son banquier. Attention, les contrats d'assurance perte d'emploi comportent divers délais de carence et de nombreuses clauses d'exclusion.

H&L

**CRÉDITS
COURTIERS**

H&L - 7, Avenue Kennedy
BP 132-19104 Brive Cedex

05 55 87 00 00

www.hetl.fr

Le meilleur taux pour votre achat

**Confiez-nous
votre recherche
de prêt !**

**Suivez le guide ...
et trouvez
la meilleure offre !**



ÉTUDE GRATUITE ! & RÉPONSE RAPIDE !

- Vos frais de dossier négociés
- Des taux réduits
- La banque près de chez vous
- Votre étude nouveau prêt 0 %
- Votre assurance de prêt jusqu'à 40 % moins chère

H&L Courtage, 7 av. Kennedy - BP 132 - 19014 Brive Cedex. SARL au capital de 200 000 €. No immatriculation ORIAS 07024004 avec catégorie COA et COB et MNE inscrit au RCS Brive 438122376. L'intermédiaire a devoir de conseil et n'a pas pouvoir de décision, mandaté par GE MONEYBANK 92063 LA DEFENSE Cedex, SYGMA banque 33696 MERIGNAC Cedex, CREATIS 59650 VILLENEUVE D'ASCO, CFCAL 67033 STRASBOURG (liste non exhaustive). Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut vous être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un prêt. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. - Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours suivant la signature de votre contrat pour renoncer à votre crédit. - La baisse de la mensualité entraîne l'allongement de la durée de remboursement. Elle doit s'apprécier par rapport à la durée restant à courir des prêts objets du regroupement. - Toute réclamation devra être effectuée par écrit à l'adresse du siège social, service qualité H&L. Médiateur désigné de l'IFAM www.iam.eu Organisme de contrôle professionnel ACP www.abf-info-service.fr.

Coronavirus

Comment aider un proche à sortir de la crise ?

Les effets indirects du coronavirus ont peut-être impacté la situation financière de nos proches. Chômage partiel, baisse de revenus, perte d'emploi... Certains parents se disent qu'un coup de pouce financier va aider leurs enfants à surmonter la crise. Découvrons trois leviers à actionner en matière de dons ou donations.

par Christophe Raffailac

CONSEIL DU NOTAIRE

Pour effectuer un don, il est préférable de faire un acte notarié afin de préciser certaines conditions de la donation - ce qui n'est pas possible avec l'imprimé fiscal - et ainsi de faire du « sur-mesure ».

La brutale crise du coronavirus conduit peut-être à accélérer certaines prises de décision. Comme celle de transférer une partie de son patrimoine à ses proches qui, en plus d'activer la solidarité générationnelle, permet de profiter d'abattements fiscaux. C'est le moment de réfléchir aux différentes façons de donner tout en préparant sa succession.

1^{re} solution :

DON D'ARGENT

Plutôt préconisé pour répondre à une solution d'urgence, le don manuel se démarque par sa facilité de mise en œuvre car il ne nécessite pas de procéder à un enregistrement écrit. Cela exclut les immeubles pour lesquels un acte notarié est obligatoire. Il ne concerne donc que des biens mobiliers (somme d'argent, bijou, voiture, actions...). Il présente l'avantage de pouvoir transmettre jusqu'à 31 865 € tous les 15 ans sans payer de droits. Les dons manuels, s'ils doivent être déclarés à l'administration fiscale, ne donnent pas lieu au paiement de taxes.

Cependant, cette pratique doit reposer sur une parfaite transparence au plan familial. Le donataire se voit par conséquent tenu au rapport aux fins d'égalité entre les héritiers car il ne doit pas être un moyen d'avantager un héritier. Précisons que contrairement à la donation-partage, le don manuel devra être revalorisé au décès du donateur.

Pour prendre une décision éclairée, un rendez-vous avec le notaire permet de trouver la solution pour savoir comment donner.

AVANTAGES

- Facilité de mise en œuvre
- Exonération de droits jusqu'à 31 865 €

INCONVÉNIENTS

- Revalorisation au décès du donateur
- Risque de conflit familial

2^e solution :

DONATION-PARTAGE

Véritable instrument au service de la gestion patrimoniale, la donation-partage permet aussi de répondre à des situations d'urgence comme celle que nous vivons avec le COVID-19. Elle permet en effet de répartir tout ou partie de ses biens entre ses héritiers, les donataires, qui disposent immédiatement d'un patrimoine. Cependant les donateurs peuvent conserver l'usage des biens en s'en réservant l'usufruit par exemple. Comme la donation-partage doit être établie par acte notarié, le recours au notaire s'avère obligatoire. Elle offre l'avantage de ne léser aucun de ses enfants car :

- elle permet d'organiser la répartition entre enfants à sa guise, sachant que



chacun doit recevoir sa part comme prévu par la loi ;

- elle évite les difficultés et les brouilles familiales pouvant naître lors du règlement d'une succession en facilitant l'attribution des biens.

La donation-partage s'effectue aussi en indivision lorsque plusieurs bénéficiaires se voient attribuer un même bien. Chacun des enfants dispose alors d'une quote-part d'un bien immobilier.

Elle offre les mêmes abattements de droits que les donations «simples». Elle autorise donc de transmettre jusqu'à 100 000 € par enfant et 31 865 € par petit-enfant tous les 15 ans.

Autre avantage, la valeur des biens prise en compte dans une donation-partage vaut celle du jour de la rédaction de l'acte notarié.

AVANTAGES

- Anticipation du règlement de la succession et éventuels conflits
- Conservation de l'usage des biens grâce à l'usufruit
- Exonération de droits jusqu'à 100 000 €

INCONVÉNIENTS

- Transfert de propriété définitif

3^e solution :

DONATION TEMPORAIRE D'USUFRUIT

Des biens génèrent des revenus qui pourraient être bien utiles aux enfants alors que les parents peuvent s'en dispenser provisoirement. Avec la donation temporaire d'usufruit, le propriétaire (donateur) donne le droit d'user et de percevoir les revenus d'un bien à un bénéficiaire nominativement désigné (donataire), pendant une durée déterminée. Il conserve cependant la nue-propriété de son bien mais se libère de sa gestion.

Au terme de la donation temporaire d'usufruit, le donateur redevient plein-propiétaire et l'usufruit lui profite à nouveau sans formalités à effectuer. La donation temporaire d'usufruit peut aussi présenter un intérêt en termes d'imposition sur le revenu si le bien donné produit des revenus. Dans ce cas, les revenus sont imposables entre les mains du donataire gratifié et non plus entre celles du donateur.

AVANTAGES

- Souplesse du dispositif
- Possibilité de réduire sa fiscalité

INCONVÉNIENTS

- Dispositif limité dans le temps

BON À SAVOIR

En cette période de crise sanitaire, les pouvoirs publics ont souhaité encourager l'élan de solidarité des Français en augmentant le plafond des dons défiscalisés pour les associations aidant les personnes en difficulté.



3 QUESTIONS À... MON NOTAIRE

Par Stéphanie Swiklinski

Crise sanitaire

Quel impact sur les délais en cas d'acquisition ou succession ?

Avec l'état d'urgence sanitaire décrété jusqu'au 10 juillet 2020, entre course contre le temps et changements d'habitudes, les impacts sur l'immobilier et les successions sont nombreux.

Stéphanie Swiklinski, diplômée notaire, répond à nos inquiétudes.

1 Que se passe-t-il concernant les délais prévus dans mon compromis de vente ?

Si vous avez signé un compromis de vente pour un achat immobilier, avant ou pendant le confinement, certains délais ne changent pas. Le délai légal classique de 10 jours pour les délais de rétractation ou de réflexion continue à courir pendant la période de confinement et de l'état d'urgence sanitaire.

Cela s'applique à tous les compromis de vente quelle que soit leur date de signature, que ce soit avant ou pendant l'état d'urgence sanitaire.

Concernant les dates de réitération de l'acte authentique, obtention d'emprunt ou de levée d'option d'une promesse, rappelons qu'elles ont été fixées de manière conventionnelle entre les parties. Elles ne sont donc pas liées aux différentes ordonnances rendues pour les reports ou les suspensions de délais. Si vous vous retrouvez "hors délais", il faudrait établir un avenant. En pratique, le notaire va tout mettre en œuvre pour régulariser les actes dès que tous les éléments et les conditions seront réunis.

Dans les secteurs de l'immobilier et de la construction, l'ordonnance du 25 mars 2020 a aussi permis de préserver ce que l'on appelle les droits acquis et adapter les procédures administratives. Certains délais ont ainsi été suspendus, comme les délais de recours contre les permis de construire. Pour ne pas laisser les professionnels de l'immobilier dans une situation de blocage, une nouvelle ordonnance du 15 avril est venue modifier ces allongements de délais.

2 Qu'en est-il du droit de préemption urbain ?

Si vous aviez le droit de préemption à purger de la commune en condition, le délai de réponse est de deux mois en cas de silence de l'administration. Si

pendant le confinement, votre mairie a continué à travailler - ce qui était très souvent le cas, même si le service était réduit - elle a pu renoncer à son droit de préemption de manière explicite. Dans ce cas, aucun problème ! En cas d'absence de réponse, il faut attendre l'écoulement d'une période de 2 mois. Ce délai a été reporté avec l'ordonnance du mois d'avril et commence à courir dès la fin de l'état d'urgence sanitaire soit à compter du 10 juillet.

3 Les déclarations de succession doivent-elles être déposées dans les 6 mois ?

Pour rappel, lorsqu'une succession est taxable en France, et que le défunt est décédé sur le territoire français, la déclaration de succession doit être déposée auprès des services de l'enregistrement dans les six mois du décès. Ce dépôt doit en principe être accompagné du paiement de l'intégralité des droits de succession. En dehors de toute situation de confinement, le délai de dépôt de six mois est déjà difficile à respecter. En effet, l'établissement d'une déclaration de succession nécessite d'avoir toutes les informations sur la situation familiale du défunt, ses dispositions testamentaires, son patrimoine et le montant de ses dettes au jour du décès. Si un héritier est mineur par exemple, il faudra avoir l'autorisation du juge... Le notaire est donc tributaire de nombreux organismes.

Aux difficultés habituelles se sont ajoutés d'autres obstacles liés au confinement : les études notariales ont tourné au ralenti et il a été difficile pour elles de réunir les informations pour rédiger les déclarations de succession. Pour autant, les ordonnances relatives à l'état d'urgence sanitaire n'ont pas prévu de report de délai, qui reste donc de 6 mois !

Plus
d'INFOS
+

Abonnez-vous à la newsletter « Questions à mon notaire » sur le site immonot et recevez tous les mois les conseils de Stéphanie Swiklinski en vidéo ou contactez directement votre notaire.

Habilitation familiale

Plus souple que la tutelle ou la curatelle

Depuis 2016, l'habilitation familiale complète la liste des mesures de protection en faveur des personnes vulnérables. Une solution plus souple pour représenter un proche qui n'est plus en mesure d'exprimer sa volonté ou qui subit une altération de ses capacités.

par Marie-Christine Mémoire

Une alternative à la tutelle

L'habilitation familiale s'adresse à une personne dans l'impossibilité de pourvoir seule à ses intérêts en raison d'une altération, médicalement constatée, soit de ses facultés mentales, soit de ses facultés corporelles de nature à empêcher l'expression de sa volonté". Cette mesure lui permet d'être représentée par une personne qui peut passer des actes en son nom. Plus souple que la curatelle ou la tutelle, l'habilitation familiale nécessite moins de formalisme.

Pour déclencher la procédure, un proche doit solliciter le juge des tutelles pour représenter la personne vulnérable. La demande doit être accompagnée notamment d'un certificat médical circonstancié, rédigé par un médecin inscrit sur une liste établie par le procureur de la République. Ce médecin peut demander l'avis du médecin traitant. Après avoir auditionné la personne à protéger, et avant de prononcer une mesure d'habilitation familiale, le juge des tutelles doit s'assurer de l'adhésion. À défaut, il valide l'absence d'opposition légitime des proches du cercle familial, tant sur le principe de la mise en œuvre de l'habilitation familiale que sur le choix de la personne habilitée à remplir cette mission.

Le juge vérifie également que l'habilitation est conforme aux intérêts patrimoniaux et personnels de la personne à protéger. C'est le juge qui a le dernier mot :

- il peut décider d'une habilitation familiale alors qu'il est saisi d'une demande d'ouverture d'une autre mesure de protection juridique ;
- à l'inverse, il ordonne une autre mesure s'il estime que l'habilitation familiale ne permet pas d'assurer une protection suffisante.

Générale ou spéciale ?

L'habilitation familiale peut prendre deux formes. Elle peut être :

- **spéciale**, c'est-à-dire limitée à un ou plusieurs actes déterminés par le

de vie, paiement du loyer, gestion courante du compte bancaire...);

- **ou générale**, si la personne qui se voit confier l'habilitation peut accomplir des actes d'administration (conclusion d'un bail d'habitation ou ouverture d'un compte de dépôt...). Cela concerne aussi les actes qui engagent le patrimoine d'une personne pour le présent ou l'avenir, tels que la vente d'un immeuble, la conclusion d'un emprunt, une donation...). L'habilitation familiale à portée générale fait l'objet d'une mention en marge de l'acte de naissance.

Depuis la loi de programmation 2018-2022 et de réforme de la justice du 23 mars 2019, l'habilitation familiale ne se limite plus à la représentation de la personne protégée, c'est-à-dire à effectuer des actes en son nom. Elle est élargie aux actes d'assistance.

Cela signifie qu'il est possible pour le juge des tutelles d'habiliter un membre de la famille pour assister la personne protégée dans l'accomplissement d'actes tout comme le ferait un curateur.

Contrairement aux régimes de sauvegarde de justice, tutelle ou curatelle, une fois la personne désignée pour recevoir l'habilitation familiale, le juge n'intervient plus.



QUI PEUT DÉCLENCHER LA PROCÉDURE ?

L'habilitation familiale peut être mise en place à la demande de la personne à protéger elle-même, d'un membre de sa famille proche ou du procureur de la République à la demande de l'une de ces personnes.

jugement concernant les biens ou la personne elle-même (choix du lieu

Que puis-je faire dans mon jardin sans gêner mes voisins ?

Trop envahissants, bruyants ou distants, nous avons tous quelques anecdotes ou prises de bec avec nos voisins ! La faute au manque de dialogue, à la mauvaise foi et à la méconnaissance de certains petits rudiments juridiques. Une petite mise à niveau au travers de ce quiz en cette période de déconfinement.

par Marie-Christine Mémoire



1

Le confinement dans mon petit appartement m'a donné des idées de bricolage.

- a - À moi la perceuse et le marteau pour donner un coup de jeune dans mon logement à tout moment
- b - Faire des travaux c'est bien, mais dans certaines limites

2

Ça y est, l'heure du déconfinement a sonné. Enfin le droit de faire griller des sardines dans mon jardin...

- a - C'est plutôt convivial et ça donne un petit air de vacances
- b - Mon voisin peut se plaindre si ça se renouvelle trop souvent

3

Ma voisine est professeure de piano et donne des cours à son domicile. Et en plus, elle joue de la batterie à ses heures perdues.

- a - Tout le monde a le droit de jouer de la musique chez soi (comme d'en écouter d'ailleurs)
- b - Je peux agir en justice pour trouble anormal de voisinage

4

Avoir des poules, c'est la grande tendance du moment et je ne pense pas que cela pose de problème.

- a - Non aucun, car je suis chez moi et je peux faire ce que je veux sur ma propriété.
- b - Je dois respecter certaines règles d'installation et d'entretien pour éviter les soucis





5 Mon voisin fume systématiquement sur son balcon et l'odeur rentre chez moi par les fenêtres ouvertes.

- a - Seule solution si l'odeur vous indispose : fermer les fenêtres lorsqu'il fume dehors
- b - Il est en tort. Sur son balcon ou pas, l'odeur de cigarette ne doit en aucun cas indisposer les voisins et il risque une amende



6 Mon voisin a un superbe cerisier dont certaines branches, recouvertes de fruits, dépassent dans mon jardin. Puis-je en profiter pour me servir ?

- a - Je peux, car c'est sur ma propriété et comme il ne les cueille pas, cela évitera le gaspillage.
- b - Je dois attendre que les fruits soient tombés chez moi

7 Mon chien aboie toute la journée. Qu'est-ce que je risque ?

- a - Rien car cela sécurise les voisins de savoir que mon chien peut faire fuir les voleurs
- b - Je risque une amende



8 Mon voisin vient de planter une clématite sur un mur mitoyen sans mon autorisation. En a-t-il le droit ?

- a - Non, ce mur étant mitoyen, il aurait dû vous demander l'autorisation
- b - Il ne peut y appuyer que certains types de plantations et sous certaines conditions

9 J'ai envie de planter des arbustes en guise de haie. On me dit que je dois respecter une limite de séparation par rapport à la clôture de mon voisin...

- a - Je peux planter ce que je veux où je veux chez moi
- b - Je dois respecter une certaine distance différente selon la hauteur que fera la haie



Réponses page suivante... →

RÉPONSES

1 RÉPONSE B

Si vous vivez en appartement, commencez déjà par prévenir vos voisins, en précisant la durée approximative de vos travaux. Et évitez la perceuse avant 9 h du matin et, bien sûr, après 22 h... et vérifiez ce que le règlement de copropriété prévoit en matière d'horaires.

2 RÉPONSE B

Si l'usage occasionnel du barbecue n'est pas considéré par la loi comme un trouble du voisinage, son usage extrêmement fréquent sur de longues durées peut être considéré comme une nuisance olfactive. Renseignez-vous également sur l'existence d'un arrêté municipal, d'un règlement de copropriété ou d'un règlement de lotissement qui pourrait définir les conditions d'utilisation du barbecue.

3 RÉPONSE B

Si, en effet, tout le monde a le droit de jouer d'un instrument chez soi, cette pratique ne doit pas être excessive. Il s'agit alors d'un trouble de voisinage passible de sanctions prévues par le Code de la santé publique. Il réprime le bruit excessif de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité (art R 1334-31 du Code de la santé publique). Un seul des trois critères (durée, répétition ou intensité) suffit. Les tribunaux ont considéré qu'au-delà d'une heure par jour, la pratique d'un instrument peut être considérée comme une nuisance passible d'une amende. Elle risque, en plus, la confiscation de l'objet du délit. Mais les décisions sont prises au cas par cas par les tribunaux.

4 RÉPONSE B

Vous pouvez élever des poules et construire un poulailler dans votre jardin sans avoir à faire de déclaration auprès de la mairie. Cependant, s'il fait plus de 20 m², vous devrez obtenir un permis de construire. En dehors de cela, un certain nombre de règles sont à respecter (Code rural de l'environnement et du règlement sanitaire général). Il est donc conseillé de se renseigner sur la réglementation en vigueur avant d'entreprendre quoi que ce soit. Certaines communes ou certains lotissements peuvent, en effet, interdire (ou limiter) ce type d'élevage. Vous devrez veiller à la propreté du poulailler et penser à installer un grillage d'une hauteur suffisante pour éviter que vos poules n'aillent picorer chez vos voisins.

5 RÉPONSE A

En France, il est interdit de fumer dans les parties communes des immeubles. En revanche, il est possible de fumer chez soi, y compris à la fenêtre ou sur le balcon... ce qui génère parfois des litiges avec le voisinage. Mais comme aucun texte légal n'interdit de fumer au balcon, il sera difficile de faire admettre au juge la gêne occasionnée.

6 RÉPONSE B

Tant qu'ils sont sur les branches, les fruits sont au propriétaire de l'arbre, même si les branches surplombent votre jardin. En revanche, les fruits tombés « naturellement » sont au propriétaire du terrain sur lequel ils se trouvent (à condition de ne pas provoquer la chute des fruits en secouant les branches !).

7 RÉPONSE B

Les aboiements entrent dans la catégorie des bruits de comportement ou des bruits domestiques. Si votre chien aboie tous les jours ou de longues heures durant, vos voisins sont en droit de vous demander de le faire taire. Si la diplomatie ne suffit pas, ils pourront faire appel aux forces publiques pour faire constater l'infraction et dresser un procès-verbal avec mise en demeure de remédier au problème. Faute de résultat, vous risquez une amende, voire la confiscation de l'animal.

8 RÉPONSE B

Chaque propriétaire du mur mitoyen peut y adosser des plantations en espalier. Ces plantations ne doivent pas dépasser la hauteur du mur ni l'endommager. Dans ces conditions, votre voisin n'a pas à vous demander d'autorisation, mais sa responsabilité peut être mise en cause si les plantations vous causent des dommages.

9 RÉPONSE B

La distance varie entre 50 centimètres et 2 mètres selon la taille des arbres. Si vous ne respectez pas la distance, vous devrez soit rabattre les arbustes à la hauteur réglementaire, soit les arracher. À Paris, aucune distance minimale n'est à respecter compte-tenu de la petite taille des jardins.

Votre score

Vous avez moins de 5 bonnes réponses

Vous ne maîtrisez pas parfaitement toutes les « subtilités » du code de bonne conduite des relations de voisinage. Mais cela peut s'améliorer. En cas de litige, commencez par discuter avec votre voisin. Une conversation suffit souvent pour mettre les choses au point.

Vous avez plus de 5 bonnes réponses

Bravo ! Vous êtes le parfait voisin que tout le monde voudrait avoir. Continuez ainsi !

CODE DE BONNE CONDUITE

POUR LES RENDEZ-VOUS À L'ÉTUDE



Prenez rendez-vous par téléphone avant de vous déplacer. Certains renseignements pourront d'ailleurs être donnés par téléphone.



Soyez ponctuel afin d'éviter les croisements de personnes. Signalez-vous et attendez à l'extérieur.



Portez obligatoirement un masque lors des rendez-vous. Du gel hydroalcoolique est mis à votre disposition dans les études.



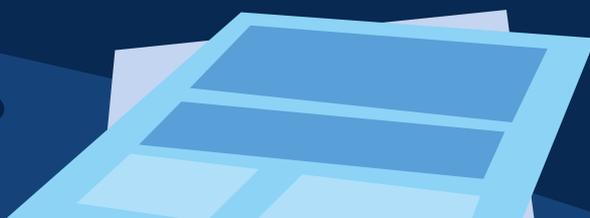
Respectez les distances. Si votre notaire est équipé de la visioconférence, vous ne serez peut-être pas obligé de vous déplacer.



Pas de poignée de main, pas d'embrassade.



Prévoyez votre stylo pour la signature des documents.



Trois Cafés Gourmands

Un entretien succulent à se souvenir :)

Qui n'a jamais chanté ou dansé sur « À nos souvenirs » ! Un air que nous avons tous dans l'cathéter depuis que le groupe *Trois Cafés Gourmands* nous a concocté cette délicieuse chanson. Aujourd'hui, Mylène, Jérémy et Sébastien nous dévoilent la recette qui fait le succès de leur trio gagnant. En exclusivité pour immonot !

Comment vous sentez-vous depuis que le public a les « 3 Cafés gourmands en cathéter » ?

Mylène : Je me sens heureuse et chanceuse d'avoir réussi à conquérir le cœur du public dès la sortie de notre premier album. Aussi, j'éprouve beaucoup de gratitude à l'égard de toutes les personnes qui nous ont permis de vivre cette belle expérience !

Sur quel nouveau titre voulez-vous désormais faire chanter la France ?

Sébastien : Après « À nos souvenirs » que beaucoup ont désormais bien mémorisé :) nous allons poursuivre l'aventure aux côtés du public. Ce sera la sortie de « Gardons nos âmes perdues » avec « Comme des enfants » ;-)

Quel est le secret de votre trio gagnant ?

Jérémy : Il repose sur beaucoup de complicité, un passé chargé d'histoires, des engueu-

lades, du naturel ! C'est surtout une histoire d'amitié sans faille.

Comment vous ressentez-vous après vos tournées ?

Mylène : Dans un premier temps, je dors ! (rire). Pour ma part, je m'isole pas mal, je sors peu, je vais voir ma famille et reste au calme en profitant du silence. J'apprécie de passer trois jours seule quand nous rentrons de 5 jours de tournée bien remplie où nous vivons 24 heures sur 24 avec toute notre équipe. Un peu de solitude ne me fait pas peur, au contraire, c'est salvateur et essentiel à mon bien-être !

Quelle est votre passion après la chanson ?

Sébastien : Je pratique le trail ou la course nature... lorsque c'est compatible avec mon nouveau métier de chanteur compositeur.

J'apprécie de prendre une bonne bouffée d'air frais lorsque j'ai l'occasion de pratiquer ces sports !

Comment trouvez-vous le mieux votre inspiration ?

Jérémy : Personnellement, je puise mon inspiration dans les instants de la vie de tous les jours, des événements marquants... Ça dépend aussi de mon état d'esprit. Mais ces derniers temps, il n'y a pas eu beaucoup de place pour l'inspiration... Il faut que je m'accorde plus de moments propices :)

Comment conciliez-vous vie pro et perso ?

Mylène : Certes, nous faisons un beau métier mais il est exigeant ! Nos proches savent que nous devons nous absenter et parfois assez longtemps. Nous sommes peu présents et nous prenons le temps de nous ressourcer dès que nous en avons l'occasion. Pour ma part, je m'efforce de protéger ma vie familiale de ma vie dite « publique ». Quand je suis sur les routes, en promo, en interview, je suis concentrée sur le job. Je suis une acharnée du travail en fait ! Et pour être tout à fait honnête, on ne décroche jamais complètement, même quand nous sommes en repos, nous avons toujours un peu la tête au travail. Je pense qu'il n'y a pas vraiment de différence avec un chef d'entreprise, un passionné, un jeune entrepreneur, un agriculteur... dans le sens où il faut répondre présent à tous les instants. Si on veut que la « machine tourne » on se doit de la faire tourner ! :)

Avez-vous songé à investir dans l'immobilier ?

Sébastien : J'avais déjà investi dans l'immobilier avant que cette aventure ne débute (merci de vous en préoccuper) !

Si vous avez déjà acheté, qu'avez-vous pensé de votre notaire ?

Jérémy : Ce n'est pas mon cas mais je suis en recherche. Je pense que je me tournerai vers un notaire car il donne de bons conseils.

À tous les 3 :

Que peut-on vous souhaiter pour 2020 ?

Mylène : Un bel accueil de notre prochain album !

Jérémy : Le succès pour la sortie de notre second album. De continuer à donner du plaisir à notre public. Et personnellement, devenir proprio.

Sébastien : De belles scènes, des rencontres enrichissantes et que de nombreuses personnes adhèrent à notre projet et apprécient notre nouvel album.

Propos recueillis le 03/03/2020

LES TROIS CAFÉS GOURMANDS EN 10 INFOS CLÉS



© Cyril Zanettacci

COMBIEN...

1 ... D'heures de répétition ?

Innombrables aujourd'hui (rire).

2 ... De concerts donnés l'an dernier ?

Plus de 80 concerts donnés entre mars et décembre 2019

3 ... De km parcourus en 2019 ?

(Rire) on ne les compte plus, mais il y en a énormément !

4 ... De fans sur Facebook ?

On le reconnaît, nous ne sommes pas très actifs sur les réseaux sociaux et pourtant, environ 80 000 personnes nous suivent sur Facebook.

5 ... De chansons écrites en tout ?

Une cinquantaine (peut-être plus), beaucoup ne verront jamais le jour !

6 ... De plateaux télé ?

Aucune idée, il y en a eu quelques-uns en 1 an et demi !

7 ... D'heures passées à composer et écrire ?

Je pense qu'on n'a jamais

vraiment compté, ça peut être variable, certaines chansons vont naître en 15 minutes et d'autres en plusieurs jours, parfois elles sont laissées de côté un temps. Après, c'est en studio que nous passons beaucoup de temps, des heures et des heures et des heures... (rire).

8 ... De stars croisées ?

On a croisé beaucoup de célébrités. Les vraies stars sont nos mamans (rire).

9 ... De nouveaux titres prévus en 2020 ?

Surprise !!! On ne peut pas trop en dire, seulement que notre 2^e album arrive cette année !

10 ... De spectateurs pour votre plus grosse scène ?

Nous nous sommes produits à l'occasion de gros festivals en 2019, nous avons chanté devant 30 000 personnes !

OÙ TROUVER VOTRE NOTAIRE EN LIMOUSIN

Notaires Limousin est à votre disposition chez vos commerçants, votre notaire et à la Chambre Interdépartementale des Notaires, Maison du Notariat - 3 place Winston Churchill - 87000 Limoges - Tél. 05 55 77 15 91 - Fax 05 55 79 28 33 chambre.limousin@notaires.fr

CORREZE

ALLASSAC (19240)

Me Valérie DUBEAU

7 avenue Henri IV
Rue du 11 Novembre
Tél. 05 55 84 90 28 - Fax 05 55 84 77 03
valerie.dubeau@notaires.fr
dubeau-allassac.notaires.fr/

ARGENTAT SUR DORDOGNE (19400)

Me Emmanuelle FLORANT

7 avenue Henri IV
Tél. 05 55 28 80 24 - Fax 05 55 28 02 74
florant.emmanuelle@notaires.fr
Me Émilie LAURENT-SCHREINER
15 avenue Pierre Mendès-France - BP 13
Tél. 05 55 28 00 47 - Fax 05 55 28 07 24
emilie.laurent.019005@notaires.fr
laurent-argentat.notaires.fr/

ARNAC POMPADOUR (19230)

Me Thierry LE TRANOUÉZ

9 rue des Ecoles
Tél. 05 55 73 35 44 - Fax 05 55 98 53 93
thierry.le-tranouez19048@notaires.fr
www.letranouez-pompadour.notaires.fr

BEAULIEU SUR DORDOGNE (19120)

Me Marie-José GAILLARD

18 avenue Lobbé
Tél. 05 55 91 14 23 - Fax 05 55 91 10 94
marie-jose.gaillard@notaires.fr

BRIVE LA GAILLARDE (19100)

Me Béatrice FABRE

56 boulevard Général Koenig
Tél. 05 55 24 85 18 - beatrice.fabre@notaires.fr
Me Séverine JEAN

9 rue Marcelin Roche - Tél. 05 44 31 63 82
severine.jean@notaires.fr
SCP Jean-Michel MARCOU et Laure MASMONTÉIL-RODARO

28 boulevard Jules Ferry - BP 70092
Tél. 05 55 18 96 10 - Fax 05 55 18 96 19
office.19030.brive@notaires.fr

marcou-masmonteil-rodaro-brive-la-gaillard.notaires.fr/

SELARL Denis MAZEL et Stevan HARSCOËT

2 bis avenue Firmin Marbeau - BP 50527
Tél. 05 55 74 08 32 - Fax 05 55 24 17 90
denis.mazel@notaires.fr

Mes Arnaud PEYRONNIE et Nicolas PEYRONNIE

Place de la République
Tél. 05 55 74 02 41 - Fax 05 55 23 73 15
scp.peyronnie@notaires.fr

Me Maria RAMPON-RIBEIRO

5 Boulevard Du Général Koenig
Tél. 05 44 31 50 00
rampon-ribeiro.maria@notaires.fr

DONZENAC (19270)

Me Jean-Thierry GANE

99 rue du Tour de ville
Tél. 05 55 85 67 51 - Fax 05 55 85 60 49
etude.gane.19039@notaires.fr
www.gane.notaires.fr/

EGLÉTONS (19300)

SELARL Pierre JOYEUX

11 place des Déportés
Tél. 05 55 93 10 06 - Fax 05 55 93 33 70
pierre.joyeux@notaires.fr

JUILLAC (19350)

Me Deborah TRYBUCKI

6 rue de la République - Tél. 05 87 09 06 53
deborah.trybrucki@notaires.fr

LAPLEAU (19550)

Me Vincent SAGEAUD

Le bourg
Tél. 05 55 27 52 07 - Fax 05 55 27 59 50
vincent.sageaud@notaires.fr

LARCHE (19600)

Mes Edouard MONTAGUT et Romain MOLES

Place du 8 Mai 1945 - BP 4
Tél. 05 55 85 30 13 - Fax 05 55 85 45 14
etude19044.larche@notaires.fr

LUBERSAC (19210)

Mes Antoine LOUSTAUD, Virginie MONTMAUR et Christophe TAURISSON

4 rue de l'Hôpital
Tél. 05 55 73 50 17 - Fax 05 55 73 39 48
montmaur.virginie@notaires.fr
loustaud-montmaur-taurisson.notaires.fr/

MALEMORT (19360)

Mes Marie-Pierre MANIERES-MEZON et Olivier GAZEAU

21 avenue Jean Jaurès - BP 41
Tél. 05 55 92 13 00 - Fax 05 55 92 14 00
office.19037.malemort@notaires.fr
www.manieresmezon-gazeau.notaires.fr/

MEYSSAC (19500)

Me Catherine SIDOUX

2 impasse du cirque - La Foucherie
Tél. 05 55 25 31 67 - Fax 05 55 25 38 74
office.sidoux@notaires.fr
sidoux-meyssac.notaires.fr/

NOAILLES (19600)

SELARL Paul-Henri BLAVIGNAC

Le Bourg
Tél. 05 55 85 81 00 - Fax 05 55 85 87 72
michel.brugelle@notaires.fr
blavignac-noailles.notaires.fr/

OBJAT (19130)

MLPP

20 avenue Georges Clémenceau
Tél. 05 55 25 91 71 - Fax 05 55 25 09 25
mlpp.19034@notaires.fr

ST PRIVAT (19220)

Me Pierre RIVIERE

6 rue des Ecoles - BP 3
Tél. 05 55 28 41 05 - Fax 05 55 28 49 06
gabriel.riviere@notaires.fr

TREIGNAC (19260)

Me Pascale CESSAC-MEYRIGNAC

9 Avenue du Général de Gaulle
Tél. 05 55 98 01 22 - Fax 05 55 98 13 60
pascale.cessac-meyrignac@notaires.fr

TULLE (19000)

SELARL Priscille CAIGNAULT, Elodie CLAVIERE et Pierre PATIER

4 Passage Pierre Borely
Tél. 05 55 20 59 59 - Fax 05 55 20 59 50
pradaryol-clavierie-caignault.tulle@notaires.fr

SCP Catherine DUBOIS-SALLON, Jean-Loup SALLON et Emmanuelle MARLIAC

5 et 7 place Carnot
Tél. 05 55 20 77 10 - Fax 05 55 20 77 19
dubois.sallon.marliac@notaires.fr

dubois-sallon-marliac.notaires.fr/

USSEL (19200)

Mes Michelle VARRET et Sophie LEROUX

8 boulevard Clémenceau - BP 52
Tél. 05 55 46 03 55 - Fax 05 55 72 88 06
scp.leroux-varret@notaires.fr

www.leroux-varret.notaires.fr/

SCP François VIGNAL, Francesca ALBERT et Stéphane VERGEADE

10 bd de la Prade - BP 33
Tél. 05 55 72 10 06 - Fax 05 55 72 32 96
scp.vignal-associés@notaires.fr

www.vignal-associés.notaires.fr

CREUSE

AUBUSSON (23200)

Me Benoît ARDANT

Place du Marché
Tél. 05 55 66 10 53 - Fax 05 55 66 82 28
benoit.ardant@notaires.fr

GROUPE CPN

2 rue Saint-Jean
Tél. 05 55 66 10 43 - Fax 05 55 66 11 81
scp23040.aubusson@notaires.fr

Mes Nathalie DROJAT et Christophe CAQUINEAU

30 rue Pierre d'Aubusson
Tél. 05 55 66 31 11 - Fax 05 55 67 51 30
drojat.caquineau@notaires.fr

AUZANCES (23700)

Me Jean-Pierre VEISSIER

18 route de Montluçon - BP 10
Tél. 05 55 67 12 11 - Fax 05 55 83 90 83
jean-pierre.veissier@notaires.fr

BONNAT (23220)

Office Notarial de Bonnat

24 bis rue Grande - BP 1
Tél. 05 55 62 11 54 - Fax 05 55 62 19 20
maryse.lallemand@notaires.fr
www.lallemand.notaires.fr

BOURGANEUF (23400)

SCP Charles FRANCOIS et Sandra YVERNAULT

2 avenue du Petit Bois
Tél. 05 55 64 11 60 - Fax 05 55 64 08 04
marie-laure.duphot.23055@notaires.fr

BOUSSAC (23600)

Me Nicolas-Brice MICOLIER

42 place de l'Hôtel de Ville - BP 16
Tél. 05 55 65 01 02 - Fax 05 55 65 17 23
nicolas-brice.micolier@notaires.fr

office-nicolasbricemicolier.notaires.fr

CROCCQ (23260)

Me Sidonie BAGILET-LATAPIE

39 grande rue
Tél. 05 55 67 45 55 - Fax 05 55 67 40 95
sidonie.bagilet@notaires.fr

DUN LE PALESTEL (23800)

Me Thierry DELILLE

8 rue du Rempart - BP 20
Tél. 05 55 89 01 50 - Fax 05 55 89 18 24
thierry.delille@notaires.fr

EVAUX LES BAINS (23110)

Me Alain BOURVELLEC

7 Vieux Logis - Tél. 05 55 65 54 25
Fax 05 55 65 69 95 - alain.bourvellec@notaires.fr

bourvellec.notaires.fr/

GOUZON (23230)

Me Denis SALLET

3 zone d'activité de Bellevue
Tél. 05 55 62 20 15 - Fax 05 55 62 20 06
etude.sallet@notaires.fr

www.sallet.notaires.fr

GUERET (23000)

Me Thierry BODEAU et Me Emmanuelle GUETRE

1 rue Sylvain Grateyrolles - BP 106
Tél. 05 55 51 10 50 - Fax 05 55 51 10 69
office.bodeau-guetre@notaires.fr

www.cerclier-bodeau-notaires.fr

CHAIX et Associés

6 rue de Verdun - BP 222
Tél. 05 55 52 46 05 - Fax 05 55 52 45 88
scp.chaix@notaires.fr

www.chaix.notaires.fr

LA SOUTERRAINE (23300)

Me Alain BONNET-BEAUFURAC

1 avenue Charles de Gaulle - BP 55
Tél. 05 55 63 18 71 - Fax 05 55 63 27 19
alain.bonnet-beaufurac@notaires.fr

ST PIERRE DE FURSAU (23290)

Me Alexis VINCENT

10 Route de Saint Priest
Tél. 05 55 63 60 52 - Fax 05 55 63 67 36
alexis.vincent@notaires.fr

www.vincent.notaires.fr/

HAUTE-VIENNE

AIXE SUR VIENNE (87700)

Mes Valérie MARCHADIER et Jacques BOUYSSÉ

Place du Champ de Foire - BP 12
Tél. 05 55 70 27 97 - Fax 05 55 70 15 69
marchadier@notaires.fr

AMBAZAC (87240)

Mes Géraldine PEUCHAUD, Christophe BEX et Sandrine BERGER

Route de Saint-Sylvestre
Tél. 05 55 56 63 64 - Fax 05 55 56 74 71
scp-ambazac@notaires.fr

BELLAC (87300)

SCP Philippe HOGREL et Aurélie BOISSONNADE

25 avenue Jean Jaurès
Tél. 05 55 68 00 26 - Fax 05 55 68 01 40
scp.bellac@notaires.fr

BESSINES SUR GARTEMPE (87250)

Me Jean DUCHASTEAU

5 Place St Léger - BP 73
Tél. 05 55 76 04 31 - Fax 05 55 76 19 61
jean.duchasteau.87030@notaires.fr

CHALUS (87230)

Me Martine BONDOUX

49 avenue François Mitterrand - BP 7
Tél. 05 55 78 41 17 - Fax 05 55 78 73 54
bondoux.martine@notaires.fr

COUZEIX (87270)

Me Jean-Louis TAULIER

2 rue Vert Vallon
Tél. 05 55 39 35 61 - Fax 05 55 39 44 62
jl.taulier@notaires.fr

DOURNAZAC (87230)

Mes Alexia BONHOURÉ et Alexandre EUDENBACH

22 rue des Faueillardières
Tél. 05 55 31 40 40 - Fax 05 55 31 40 41
office.dournazac.87058@notaires.fr

bonhore-eudembach-dournazac.notaires.fr

FEYTIAT (87220)

SCP Charles FRANCOIS et Sandra YVERNAULT

32 avenue Winston Churchill
Tél. 05 19 08 01 45
marie-laure.duphot.87075@notaires.fr

ISLE (87170)

Me Véronique DELOUIS

12 rue du Cluzeau - Tél. 05 55 79 62 75
veronique.delouis@notaires.fr

LE DORAT (87210)

Me Marie FONTANILLAS

38 Avenue des vignes
Tél. 05 55 60 70 94 - Fax 05 55 60 63 83
marie.fontanillas@notaires.fr

geraldy-fontanillas.notaires.fr/

LIMOGES (87000)

SCP Marc ATZEMIS, Yves VERCOUSTRE et Pierre MARTINAT

6 rue Jean Jaurès
Tél. 05 55 34 13 44 - Fax 05 55 34 10 04
etude.atzemisassociés@notaires.fr

atzemis-vercoustre-martinat-limoges.notaires.fr

Me Pierre BOSGIRAUD

3 rue de la Terrasse
Tél. 05 55 34 14 52 - Fax 05 55 32 56 62
pierre.bosgiraud@notaires.fr

bosgiraud.notaires.fr

SELURL Roland BOUQUILLARD

1 Place de la Préfecture - BP 16
Tél. 05 55 77 42 21 - Fax 05 55 77 52 78
bouquillard.limoges@notaires.fr

www.bouquillard-limoges.notaires.fr/

Mes Christian COURIVAUD et Caroline LORIOT-CHEYRON

2 cite de l'amphithéâtre
Tél. 05 55 050 500
caroline.loriot-cheyron@notaires.fr

SCP Virginie de BLETTERIE-LAVAL et Nicolas LEVEQUE

15 rue Pétiuaud Beaupeyrat - CS 30120
Tél. 05 55 34 16 42 - Fax 05 55 32 37 29
notaires.limoges.beaupeyrat@notaires.fr

SCP Martial DUFOUR, François SALAGNAC et Clément PAULINE

22 avenue du Midi - BP 24
Tél. 05 55 32 73 74 - Fax 05 55 32 70 03
dufour-salagnac.limoges@notaires.fr

dufour-salagnac-limoges.notaires.fr/

Mes Patrice GARRAUD, Frédéric ALEXIS, Patrice GRIMAUD et Céline LONGEQUEUE

20 boulevard Victor Hugo - BP 34
Tél. 05 55 77 16 16 - Fax 05 55 79 16 48
scp.20victorhugo@notaires.fr

garraud-iten-alexis-grimaud.notaires.fr/

SCP Bernard SALLON, Caroline DAURIAC-CHALOPIN, Stéphane FAUGERON, Benoît POIRAUD et Caroline de BLETTERIE

15 bis avenue Saint-Surin - BP 510
Tél. 05 55 77 02 27 - Fax 05 55 77 58 32
www.sallon-associés-limoges.notaires.fr/

GROUPE CPN 87

203 avenue du Général Leclerc
Tél. 05 55 01 51 91
ad87@notaires.fr

canovapfeiffernotairesassociés.site-social.com/

MAGNAC BOURG (87380)

SCP Nicolas DEBROSSE et Vincent RODIER

2 rue du Stade
Tél. 05 55 00 80 06 - Fax 05 55 00 86 45
debrosse.rodier@notaires.fr

NEXON (87800)

Mes Bruno PINLON et Catherine EXBRAYAT

1 avenue Charles de Gaulle - BP 11
Tél. 05 55 58 37 37 - Fax 05 55 58 25 18
catherine.exbrayat@notaires.fr

www.pinlon-exbrayat.notaires.fr/

PANAZOL (87350)

Me Sylvain MACETTI

46 avenue la Croix Finor
Tél. 05 87 07 00 97 - Fax 05 87 07 00 98
sylvain.macetti@notaires.fr

ROCHECHOUART (87600)

Me Vincent COURET

6 rue Jean Parvy - BP 18
Tél. 05 55 03 60 27 - Fax 05 55 03 78 87
vincent.couret@notaires.fr

ST JUNIEN (87200)

Mes Christian COURIVAUD et Caroline LORIOT-CHEYRON

27 avenue Henri Barbusse
Tél. 05 55 02 10 10 - Fax 05 55 02 94 43
etude.saint-junien@notaires.fr

www.cmnotaires.com/

SCP Cécile RIFFAUD, Sophie GALINIER-GIRY et Julien COULAUD

29 boulevard Victor Hugo
Tél. 05 55 02 52 61 - Fax 05 55 02 52 65
cecile.riffaud@notaires.fr

ST LEONARD DE NOBLAT (87400)

Mes Jean-Michel CHAMBON et François BERTRAND-MAPATAUD

Annonces immobilières

HAUTE-VIENNE



Limoges et périphérie

APPARTEMENTS

LIMOGES

76 970 €

72 000 € + honoraires de négociation : 4 970 €
soit 6,90 % charge acquéreur



Réf. 87006/808. Quartier du Pont Neuf, appartement de 73.87m² au 1er étage sans ascenseur : entrée, séjour/salon de 25.64m² avec balcon de 3,22m², cuisine simple avec cellier attenant, 2 chambres, salle d'eau, WC - nombreux placards - cave - pas de garage, pas de parking - Double vitrage - Immeuble de 21 lots, charges 2019 : 526,62 euros par trimestre. Copropriété de 21 lots, 2106 € de charges annuelles. Classe énergie : E.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

LIMOGES

204 275 €

195 000 € + honoraires de négociation : 9 275 €
soit 4,76 % charge acquéreur



Réf. 87006/766. CENTRE-VILLE - COURS GAY LUSSAC - Appartement situé au 3ème étage dans un bel immeuble, entrée, cabinet de toilettes, cuisine, salle d'eau, deux chambres, séjour, lingerie, dégagement, balcon. En bon état. Cave au sous-sol, un double box fermé et sécurisé. Immeuble soumis aux statuts de la copropriété. 553.50 € /trimestre de charges de copropriété. Copropriété de 24 lots, 2214 € de charges annuelles. Classe énergie : D.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

LIMOGES

261 200 €

250 000 € + honoraires de négociation : 11 200 €
soit 4,48 % charge acquéreur



Réf. 87006/781. CENTRE VILLE - Winston Churchill : Appartement de 110 m² au 6ème étage avec ascenseur comprenant une entrée, placard, buanderie, double séjour, cuisine aménagée et équipée, dégagement, 2 chambres spacieuses, une salle d'eau, une salle de bains, WC, grand dressing, 4 balcons. Traversant et très lumineux. Emplacement de parking en sous-sol sécurisé. Peintures neuves. Fibre optique. Alarme. Interphones. Proches de tous commerces et transports. Coup de foudre assuré pour ce cœur de ville ! Copropriété de 11 lots, 2876 € de charges annuelles. Classe énergie : D.
SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

MAISONS

AIXE SUR VIENNE 162 875 €

155 000 € + honoraires de négociation : 7 875 €
soit 5,08 % charge acquéreur



Réf. 87006/818. Entrée Aix sur Viennne, dans rue calme, grande maison d'habitation 115m² habitable, élevée sur garage, chaufferie, cellier - 1er étage lumineux : grande cuisine de 15m², séjour 22m² avec parquet et cheminée à foyer fermé, salle d'eau, WC, 4 chambres spacieuses, placards, grenier dessus - Double vitrage partiel, chaudière récente. Cour fermée devant avec portail neuf, jardin sur l'arrière très ensoleillé avec quelques arbres fruitiers. Jolie vue. Classe énergie : E.
SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

AMBAZAC

262 000 €

(honoraires charge vendeur)



Réf. MGC/820. Proche bourg, commerces, maison rénovation de qualité, ssol complet avec buand, double garage, rez de chaussée : pièce de vie av cuis ouverte sur terrasse, 2 chambres, sde, wc. Etage: 2 chambres ou ch et dressing/bureau, salle de bains, wc. Aucun travaux à prévoir! Terrain 1791m². Classe énergie : D.

Mes PEUCHAUD, BEX et BERGER
06 08 03 75 50
ou 05 55 56 38 73
magalie.cousty.87013@notaires.fr

AMBAZAC

396 000 €

(honoraires charge vendeur)



Réf. MGC/842. A 3mn du bourg, magnifique maison d'architecte, érigée sur parc arboré de 3400m², piscine couverte, bungalow, 3 gges. Rez de chaussée : cuis, cellier, vaste pce de vie, 4 chambres, sauna, 2 salles de bains, 2 wc. Etage: bureau, ch, salle de bains avec wc, grande pce de détente, rangts. Classe énergie : C.

Mes PEUCHAUD, BEX et BERGER
06 08 03 75 50
ou 05 55 56 38 73
magalie.cousty.87013@notaires.fr

COUZEIX

220 300 €

210 500 € + honoraires de négociation : 9 800 €
soit 4,66 % charge acquéreur



Réf. 87006/810. Situation entre Couzeix et Limoges Nord dans impasse, maison d'habitation indépendante (1979) élevée sur sous-sol complet, disposant d'un rez-de-chaussée accessible de plain-pied : séjour traversant de 30m² avec cheminée ouverte, cuisine à moderniser de 16m², couloir desservant 3 chambres, salle d'eau, WC, rangements. Combles dessus. (Travaux récents : double vitrage partiel/portail, portes d'entrée et de garage, pompe à chaleur, isolation combles et sous-sol, douche italienne). Grand terrain clos de 2880m² comportant une partie constructible. Classe énergie : E.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

LE PALAIS SUR VIENNE

225 300 € (honoraires charge vendeur)



Réf. MGC/836. Pavillon de 2005, env 118m² habitables, élevé sur sous-sol complet comprenant entrée, cuisine ouverte sur pièce de vie, bureau, 3 chambres (ou quatre avec le bureau), salle de bains, une salle d'eau, WC. Terrain de 1155m². Maison en parfait état!! Classe énergie : E.

Mes PEUCHAUD, BEX et BERGER
06 08 03 75 50
ou 05 55 56 38 73
magalie.cousty.87013@notaires.fr



Scigliano S.A.R.L.

Espace **CAR-BAIN** S.A.R.L.

220 rue de Toulouse à LIMOGES

Tél. 05 55 77 47 19 - Tél. 05 55 30 35 90



VENTE

Carrelage, sanitaire
Meubles de bain
Robinetterie

Sols et murs
Carrelage, faïence
Chape liquide

POSE

SALLES DE BAINS CLÉ EN MAIN - DOUCHES ITALIENNES

Annonces immobilières

LE VIGEN 323 300 €
310 000 € + honoraires de négociation : 13 300 €
soit 4,29 % charge acquéreur



REF. 87006/718. Dans hameau tranquille, villa de construction traditionnelle de 170m², sur sous-sol complet. Rez-de-chaussée accessible de plain-pied : hall d'entrée, cuisine récente aménagée et équipée, séjour lumineux de 33m² donnant sur une grande terrasse, salle d'eau réactualisée, 3 chambres - 1er étage : palier desservant 3 chambres, salle de bains/WC. Nombreux rangements - Double vitrage/isolation récents - Chauffage électrique/cheminée. Agréable parc arboré, entièrement clos de 8100m² avec piscine de 12m x 5m, sans vis à vis, potager, verger. Classe énergie : E.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

LIMOGES 162 800 €
155 000 € + honoraires de négociation : 7 800 €
soit 5,03 % charge acquéreur



REF. 87006/801. Dans rue calme, proche rue Armand Dutreix, charmante maison 1930 + extension sur l'arrière, à rénover, 116m² environ : - Rez-de-chaussée : entrée avec WC et sortie sur jardin à l'arrière, cuisine simple, salle à manger, chambre, salle d'eau, cellier/chaufferie, - 1er étage : salle à manger traversante de 23m², salle de bains, WC, chambre, cuisine. Cuisine et séjour donnent sur terrasse reliée au jardin sur l'arrière. Garage simple, cour fermée devant, petite cave - chauffage central gaz - partie double vitrage - Travaux à prévoir (huisserie, électricité, isolation, réactualisation cuisine, sanitaires, décoration...). Terrain plat sur l'arrière. Classe énergie : DPE vierge.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

PANAZOL 156 870 €
149 200 € + honoraires de négociation : 7 670 €
soit 5,14 % charge acquéreur



REF. 87006/820. Proche commerces et parc de la Beusserie, maison indépendante, de plain pied, d'une surface habitable de 70m² environ à rafraîchir : entrée avec placards, cuisine aménagée et équipée, séjour de 26m² donnant sur terrasse et jardin à l'arrière, 2 chambres, salle d'eau avec douche italienne, WC, garage. Double vitrage partout, chaudière fioul récente, tout à l'égout - jardin clos de 520m² sans vis à vis sur l'arrière. Classe énergie : E.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

RILHAC RANCON 127 200 €
(honoraires charge vendeur)



REF. MGC/840. Pavillon sur ssol complet aménagé en partie, 2 ch et sde, buand, gge, à l'étage cuis indépendante, séj/salon, 2 ch, sdb, wc. Au-dessus grenier aménageable!! Du potentiel dans un secteur calme et résidentiel!! Sur un jardin de 601m². A voir!! Classe énergie : E.

Mes PEUCHAUD, BEX et BERGER
06 08 03 75 50
ou 05 55 56 38 73
magalie.cousty.87013@notaires.fr

ST LAURENT LES EGLISES 147 000 €
(honoraires charge vendeur)



REF. MGC/843. Maison en pierre d'env 112 m² hab avec env 500m² de terrain, rez de chaussée : cuis, séj dble, sdb, wc. Etage: 4 chambres, sde, wc. Grenier. Grange. Un chauf au fioul et poêle à bois. Très BE général. Ecole primaire implantée dans la commune. Classe énergie : D.

Mes PEUCHAUD, BEX et BERGER
06 08 03 75 50
ou 05 55 56 38 73
magalie.cousty.87013@notaires.fr

VERNEUIL SUR VIENNE 235 325 €
225 000 € + honoraires de négociation : 10 325 €
soit 4,59 % charge acquéreur



REF. 87006/815. Maison d'habitation élevée sur demi sous-sol et vide sanitaire : - Rez de chaussée : garage, pièce aménagée. - 1er étage/rez-de-jardin : entrée, séjour, 3 chambres, dégagement, WC, salle d'eau, véranda. 703 m² de jardin. Chauffage gaz + poêle à granulés. Classe énergie : C.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

TERRAINS À BÂTIR

BOSMIE L'AIGUILLE 34 500 €
32 000 € + honoraires de négociation : 2 500 €
soit 7,81 % charge acquéreur



REF. 87006/730. Terrain avec jolie vue - viabilisable, raccordement au tout à l'égout possible - façade de 19,88m et profondeur de 40,84m.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

Secteur Nord

MAISONS

BELLAC 152 500 €
145 000 € + honoraires de négociation : 7 500 €
soit 5,17 % charge acquéreur



REF. 14761/247. Belle maison de bourg compr au ssol: garage, chaufferie, pièce, wc, cave. Rdc: entrée, wc, salon/sàm, cuisine, bureau, 2 chambres, sdb avec douche, wc. 1er étage: palier, 3 chambres, salle d'eau, wc. Grenier. Le tout sur un jardin semi-clos. Classe énergie : D.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91
ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

BESSINES SUR GARTEMPE 95 400 €
90 000 € + honoraires de négociation : 5 400 €
soit 6 % charge acquéreur



REF. 14761/271. Maison: cuis, ch, sde wc, pièce, arr cuis, 4 ch. Grenier amén. Ssol: caves, four à pain/atelier. Grange. Pt garage. Terrain semi clos, cour av puits. Vendue 80.000 € net vendeur + grange non attenante avec hangar, 10.000 € net vendeur. Classe énergie : DPE vierge.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91
ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

BESSINES SUR GARTEMPE 136 780 €
130 000 € + honoraires de négociation : 6 780 €
soit 5,22 % charge acquéreur



REF. 14761/279. Maison compr: Rdc: Salon/sàm traversant av insert, cuis accès direct véranda, chaufferie, ch avec point d'eau, wc. 1er étage: 4 chambres, sde, Grenier aménagé, isolé. Jardin clos avec cour à l'avant, terrasse, gge avec pce de service et grenier. Classe énergie : DPE vierge.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91
ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

BESSINES SUR GARTEMPE

325 420 €
310 000 € + honoraires de négociation : 15 420 €
soit 4,97 % charge acquéreur



REF. 14761/258. Belle maison de pp sur ssol, rdc: cuis ouvr sur salon/sàm, véranda 70m² vue sur l'étang de Sagnat, 2 chambres, sd'eau, wc. Ssol: 2 chambres avec sde chacune, wc. Garage, cuis été, atelier, cave. Terrain arboré, hangar, puits, pergola, petit garage. Classe énergie : D.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91
ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

CHATEAUPONSAC 121 060 €
115 000 € + honoraires de négociation : 6 060 €
soit 5,27 % charge acquéreur



REF. 14761/277. Ensemble immo BEG compr : maison principale = pièce de vie avec chem, sal, cellier, sdb, wc, Et : 4 ch, bureau, grenier aménageable, Dépendances (granges, garage, remises, atelier, petite maison à rénover) cour, jardin, terrains (prés et bois). Classe énergie : E.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91
ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

Annonces immobilières

COMPREIGNAC 175 800 €
(honoraires charge vendeur)



Réf. MGC/791. Proche lac de SAINT-PARDOUX. Pavillon sur ssol complet, env 115m² hab: pièce aménagée en ssol, au rdc: entrée, cuis indép aménagée, séjour, 3 chambres, salle de bains, wc séparés. Véranda récente env 20m². Piscine. Le tout sur terrain 2050m². Classe énergie : E.

Mes PEUCHAUD, BEX et BERGER
06 08 03 75 50 ou 05 55 56 38 73
magalie.cousty.87013@notaires.fr

FOLLES 46 110 €
43 500 € + honoraires de négociation : 2 610 € soit 6 % charge acquéreur



Réf. 14761/249. Ensemble immobilier offrant : Une maison d'habitation comprenant en rdc : entrée, cuisine, ancienne laiterie, sàm, pièce avec accès à la cave et à la grange, deux autres pièces. 1er étage : quatre chambres, dressing. Grenier aménageable. Attenant à cette maison : grange, deux hangars. Grange non attenante. Le tout sur un terrain clos avec espace potager à l'avant. 2ème maison comprenant en rdc : entrée, pièce avec four à pain, autre pièce avec établi et accès au jardin, W.C., 1er étage : salle d'eau, deux chambres, cuisine. Classe énergie : DPE vierge.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91 ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

FOLLES 52 940 €
50 000 € + honoraires de négociation : 2 940 € soit 5,88 % charge acquéreur



Réf. 14761/259. Maison de bourg comprenant en rdc: entrée/séjour avec cheminée ouverte, cuisine. Au 1er étage: 3 chambres, pièce, sdb, wc séparés. Garage attenant. Jardin à l'arrière, entièrement clos avec double accès. Classe énergie : D.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91 ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

PROPRIÉTÉS

BESSINES SUR GARTEMPE
10 600 €
10 000 € + honoraires de négociation : 600 €
soit 6 % charge acquéreur



Réf. 14761/229. Grange d'environ 90m² à rénover ou pouvant très bien servir d'atelier/garage. Petit terrain non attenant.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91
ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

BESSINES SUR GARTEMPE
760 340 €
725 000 € + honoraires de négociation : 35 340 €
soit 4,87 % charge acquéreur



Réf. 14761/270. Propriété compr maison, rdc: sàm, salon, bureau, cuis, buand. Et 1:4 ch, sdb, wc. Et 2:2 ch, cab toil, suite parent. Serre. Jardin, cour. 2 caves+dép. Propriété+dépend 350.000 € NV + parcelles avec bât agri, 375.000 € NV. Superf tot 110ha 53a 86ca. Classe énergie : D.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91
ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

FROMENTAL 351 620 €
335 000 € + honoraires de négociation : 16 620 €
soit 4,96 % charge acquéreur



Réf. 14761/245. Ensemble immo de caractère. Maison ppale sur cave. Rez de chaussée : cuis aménagée, gde pièce à vivre, bureau, ch, salle de bains wc. 1er ét: 4 chambres, salle d'eau wc, dressing, pièce. Grenier. Piscine chauffée. 2 bâtiments. Grange. Joli parc clos, cour et jardin d'agrément. Classe énergie : C.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91
ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

Secteur Sud

MAISONS

BOISSEUIL 250 850 €
240 000 € + honoraires de négociation : 10 850 €
soit 4,52 % charge acquéreur



Réf. 87006/767. Maison d'habitation de plain-pied datant de 2011 sans travaux comprenant entrée/séjour sur cuisine ouverte aménagée et équipée, cellier/buanderie, 4 chambres, salle de bains complète douche et baignoire, WC. Garage. Abri de jardin. Jardin plat clos de 1429 m². Terrasse et Loggia. Chauffage aérothermique. Classe énergie : C.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

DIVERS

FLAVIGNAC 80 075 €
75 000 € + honoraires de négociation : 5 075 €
soit 6,77 % charge acquéreur



Réf. 87006/760. CENTRE BOURG - Grande maison de village à rénover, élevée sur cave, d'une surface habitable de 140m² : cuisine, salon ou chambre, salle à manger 30m², 1er étage avec salle de bains et 3 chambres, grenier aménageable, cour derrière + garage attenant de 115m² environ. Classe énergie : DPE vierge.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

Secteur Est

MAISONS

BERSAC SUR RIVALIER 21 200 €
20 000 € + honoraires de négociation : 1 200 €
soit 6 % charge acquéreur



Réf. 14761/263. Maison d'habitation à rénover, élevée en partie sur cave, composée au rez-de-chaussée de : 2 pièces, Au 1er étage : trois pièces, grenier au-dessus. Deux granges attenantes. Classe énergie : DPE exempté.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91 ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr



Votre assainissement est-il aux normes ?
CONTACTEZ-NOUS !

Ets PAULY Francis sarl
06 11 41 80 12
05 55 25 23 08
tp.pauly@orange.fr

Renseignements
PAGE 29

BERSAC SUR RIVALIER 58 180 €
55 000 € + honoraires de négociation : 3 180 €
soit 5,78 % charge acquéreur



Réf. 14761/231. Maison PP, rdc: entrée, cuisine, arrière cuisine, cave, salle d'eau, wc, 3 chambres. Grenier. 2 granges. Terrain, cour, jardin, puits privatif. Classe énergie : DPE vierge.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91
ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

BERSAC SUR RIVALIER 101 986 €
96 800 € + honoraires de négociation : 5 186 €
soit 5,36 % charge acquéreur



Réf. 14761/278. Maison compr: Rdc: salle de séjour av cheminée, cuisine aménagée avec cave, pièce, chaufferie, buanderie av cave, 2 salles d'eau avec wc, 1 verrière. 1er étage : 5 ch, salle d'eau avec wc, 2 greniers aménageables, isolés, avec vélux. Jardin clos av atelier. Classe énergie : D.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91
ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

Annonces immobilières

LAURIERE

99 052 €
94 000 € + honoraires de négociation : 5 052 €
soit 5,37 % charge acquéreur



REF. 14761/272. Maison de pp: entrée/véranda, cuis, wc, sd'eau, laiterie, sàm, chaufferie avec ancien four à pain, accès jardin, dble cave voûtée. 1er étage: 4 ch. Grenier aménageable. Attenant à la maison: étable, 2 granges, terrain, atelier. Garage. Classe énergie : DPE vierge.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91
ou **05 55 76 04 31**
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

ST SULPICE LAURIERE

94 860 €
90 000 € + honoraires de négociation : 4 860 €
soit 5,40 % charge acquéreur



REF. 14761/255. Maison comprenant en rdc: entrée, cuisine, séjour, wc, pièce. Au 1er étage: sdb, 3 chambres. Grenier aménageable. Grange attenante d'environ 66m². Cave semi-enterrée, chaufferie. Jardin clos attenant avec abri de jardin et gloriette. Classe énergie : DPE vierge.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91 ou **05 55 76 04 31**
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

ST LEONARD DE NOBLAT

126 650 €
120 000 € + honoraires de négociation : 6 650 €
soit 5,54 % charge acquéreur



REF. 87006/812. Découvrez cette maison T4 de 90 m². Elle est composée de trois chambres, entrée, séjour, salle d'eau, cuisine, WC. Chauffage électrique. Raccordement au tout à l'égout. Le terrain du bien est de 463 m². Menuiseries en PVC double vitrage. On trouve des écoles (de la maternelle au lycée) dans la commune. Prenez contact avec notre office notarial pour une première visite de cette maison en vente.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN,
FAUGERON, POIRAUD
et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

ST SULPICE LAURIERE

95 400 €
90 000 € + honoraires de négociation : 5 400 € soit 6 %
charge acquéreur



REF. 14761/275. Maison d'habitation récemment rénovée, élevée sur double cave et garage comprenant en rdc: pièce de vie, cuisine, 3 chambres, dressing, wc, salle de bains. Jardin à l'arrière entièrement clos, avec puits. Classe énergie : DPE vierge.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91 ou **05 55 76 04 31**
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

ST SULPICE LAURIERE

40 810 €
38 500 € + honoraires de négociation : 2 310 €
soit 6 % charge acquéreur



REF. 14761/248. Maison rdc: cuis, 2 ch, partie non rénovée: ancienne sde/ch, wc et 2 pièces. 1er étage: 2 chambres, cuis, grenier aménageable. Attenant: ancien magasin. Garage, écuries et ancien saloir. Jardin semi-clos avec puits. Cour, cave voûtée. Classe énergie : DPE vierge.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91
ou **05 55 76 04 31**
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr



Abonnez-vous à la newsletter !

...

Infos, conseils, dossier

ST JUNIEN

240 560 €
230 000 € + honoraires de négociation : 10 560 €
soit 4,59 % charge acquéreur



REF. 87056-485. HYPER CENTRE - Maison rénovée de 163 m² compr: Rdc: Cuisine équipée, vaste séjour avec terrasse et jardin, chambre/bureau, salle d'eau, wc et garage. A l'étage 2 chambres, bureau, salle d'eau et wc. Combles aménageables. Jardin aménagé plein sud clos de murs. Chauffage central, tout à l'égout, double vitrage. Classe énergie : D. www.cmvnotaires.com/

Mes COURIVAUD et LORiot-CHEYRON
05 55 02 11 11
ou **06 80 87 55 57**
evnego@orange.fr

ST JUNIEN

261 200 €
250 000 € + honoraires de négociation : 11 200 €
soit 4,48 % charge acquéreur



REF. 87006/786. LA CODILLE - Maison d'habitation de plain-pied comprenant entrée, dégagement, WC, salle de bains, salle d'eau, 4 chambres, véranda, cellier/buanderie, cuisine, séjour/salon. Garage double avec atelier. Jardin de 2303 m² avec piscine chauffée. Classe énergie : E.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN,
FAUGERON, POIRAUD
et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

Secteur Ouest

MAISONS

ST JUNIEN 209 300 €
200 000 € + honoraires de négociation : 9 300 €
soit 4,65 % charge acquéreur



REF. 87056-487. Proximité du site Corot, maison de caractère en pierre de 200 m² habitables sur sous-sol complet. Cuisine, séjour double 38 m², bureau, 6 chambres. Parc 2377 m² clos de murs. Classe énergie : D. www.cmvnotaires.com/

Mes COURIVAUD et LORiot-CHEYRON
05 55 02 11 11 ou **06 80 87 55 57**
evnego@orange.fr

CREUSE



Guéret et périphérie

MAISONS

BUSSIERE DUNOISE 70 040 €
65 000 € + honoraires de négociation : 5 040 €
soit 7,75 % charge acquéreur



REF. 1032. Maison + grange sur terrain de 703 m² compr: cuisine, séjour, 3 chbres, SB, WC, garage - Garage/débaras non attenant - Parcelles non attenantes de 4389 m². Classe énergie : DPE vierge.

Me Th. DELILLE - **05 55 89 99 93**
thierry.delille@notaires.fr

GOUZON 106 000 €
100 000 € + honoraires de négociation : 6 000 €
soit 6 % charge acquéreur



REF. 2001. Maison individuelle (divisée en deux parties), élevée en partie sur cave, comprenant au rez-de-chaussée : deux pièces avec évier donnant sur une courette (anciennement un local commercial), au premier étage : 4 chambres dont une en enfilade, salle de bains, wc. Dans la seconde partie au rez-de-chaussée : un local commercial, une pièce avec wc. Courette sur l'arrière. Classe énergie : DPE vierge.

Me D. SALLEY - **05 55 62 20 15**
etude.sallet@notaires.fr



Créez une alerte e-mail pour recevoir les dernières offres immobilières

Annonces immobilières

GOUZON

201 400 €

190 000 € + honoraires de négociation : 11 400 €
soit 6 % charge acquéreur



REF. 1827. Maison individuelle en pierres et couverte en tuiles mécaniques sur terre-plain. Au rez-de-chaussée : cuisine, séjour-salon avec cheminée insert, salle d'eau, bureau, wc, garage-buanderie. Au 1er étage : 5 chambres, salle de bain, wc, placard. Grenier perdu au-dessus. Cour et jardin avec 2 dépendances et hangar. Chauffage électrique et bois. Classe énergie : E.

Me D. SALLET
05 55 62 20 15
etude.sallet@notaires.fr

GUERET

63 600 €

60 000 € + honoraires de négociation : 3 600 €
soit 6 % charge acquéreur



REF. 10986/460. Maison d'habitation élevée sur S.sol comprenant : garage, cave-atelier, coin chaufferie, puis d'une salle d'eau avec WC ; échelle menant au rez-de-chaussée, rez de chaussée : entrée-couloir desservant deux chambres, séjour, cuisine, et Grenier au-dessus à aménager. Jardin derrière. Classe énergie : DPE vierge.

Me BODEAU et Me GUETRE
05 55 51 10 51
negociation.23002@notaires.fr

GUERET

111 250 €

105 000 € + honoraires de négociation : 6 250 €
soit 5,95 % charge acquéreur



REF. 10986/494. Pavillon 1970 comprenant : Sous-sol de garage complet coin buanderie et chaufferie, rez de chaussée : entrée une cuisine aménagée, un séjour avec cheminée/insert, une salle d'eau (douche Italienne) avec WC, deux chambres. Terrasse devant, terrain derrière.

Me BODEAU et Me GUETRE
05 55 51 10 51
negociation.23002@notaires.fr

ST SILVAIN SOUS TOULX

56 180 €

53 000 € + honoraires de négociation : 3 180 € soit 6 %
charge acquéreur



REF. 1925. Maison individuelle, au RDC : une pièce principale avec coin cuisine, salon, salle à manger. Une pièce à finir d'aménager avec un four à pain., wc. A l'étage : deux chambres, une salle d'eau avec wc, une autre pièce à finir d'aménager. Grange attenante. Terrain attenant. Classe énergie : DPE vierge.

Me D. SALLET - **05 55 62 20 15**
etude.sallet@notaires.fr

ST VAURY

63 000 €

60 000 € + honoraires de négociation : 3 000 € soit 5 %
charge acquéreur



REF. VD/33. Hameau au calme, à 4 kms de la RN 145, 16 kms de GUERET et 24 kms de la SOUTERAINE. Ensemble immo comp de 2 maisons dont 1 habitable de suite de 70m², dépendances, joli terrain boisé de 1421 m², cadre agréable, bien situé géographiquement. Classe énergie : DPE vierge.

Mes JACQUET et CHAPUS
05 55 62 87 61 ou 06 67 83 64 10
valerie.delannoy.36053@notaires.fr

ST VAURY

69 960 €

66 000 € + honoraires de négociation : 3 960 € soit 6 %
charge acquéreur



REF. 10986/468. Maison de Bourg (atypique) comprenant :RDC entrée salle à manger, petit salon, cuisine, dégagement desservant un WC , cour privative autre pièce ; laquelle rejoint la cour privative. A l'étage : palier,salle d'eau/ WC, 4 chambres. Grenier et jardin. Classe énergie : DPE vierge.

Me BODEAU et Me GUETRE
05 55 51 10 51
negociation.23002@notaires.fr

PROPRIÉTÉS

GLENIC

100 000 €

95 000 € + honoraires de négociation : 5 000 € soit 5,26 %
charge acquéreur



REF. VD/34. Dans un hameau au calme à seulement 12 kilomètres de GUERET avec une vue imprenable, très bel ensemble immobilier gros oeuvre bon, beaucoup de cachet et caractère, terrain de 4005 m² avec puits. maison habitable. Classe énergie : DPE vierge.

Mes JACQUET et CHAPUS
05 55 62 87 61 ou 06 67 83 64 10
valerie.delannoy.36053@notaires.fr

TERRAINS À BÂTIR

GOUZON

16 200 €

15 000 € + honoraires de négociation : 1 200 €
soit 8 % charge acquéreur



REF. 2004. Terrain à bâtir situé dans un village, au calme, et à 1 km du centre ville et des commerces.

Me D. SALLET
05 55 62 20 15
etude.sallet@notaires.fr

Nord

MAISONS

EVAUX LES BAINS

100 700 €

95 000 € + honoraires de négociation : 5 700 €
soit 6 % charge acquéreur



REF. 1835. Une maison de ville comprenant un rez-de-chaussée avec salon-salle à manger, cuisine, une pièce avec douche et wc. Au 1er étage : 4 chambres. Au 2ème étage : 2 chambres sous combles. Sous-sol avec 4 caves, chaudière au fioul, ballon d'eau chaude. Garage. Terrain attenant. Classe énergie : DPE vierge.

Me D. SALLET
05 55 62 20 15
etude.sallet@notaires.fr

TOTEM vous accompagne
tout au long de la journée
avec l'**INFO LOCALE & TOUS LES TEMPOS**
POP-ROCK-HITS

TOUS LES TEMPOS DE LA RADIO

TOTEM - 1^{ère} radio locale indépendante en CORREZE et dans le LOT.

BRIVE 102.4 - GOURDON 107.4 - SOUILLAC 88
SARLAT 107.4 - USSEL 99.5 - ECLETONS 92.8

Annonces immobilières

FRESSELINES 37 000 €
35 000 € + honoraires de négociation : 2 000 € soit 5,71 % charge acquéreur



Réf. VD/30. Dans un petit hameau très tranquille proche de FRESSELINES, maison habitable de suite d'environ 70 m² habitable, avec belles dépendances, joli terrain arboré (verger), potager, puits. Beau potentiel pour un petit prix Mes JACQUET et CHAPUS
05 55 62 87 61 ou 06 67 83 64 10
valerie.delannoy.36053@notaires.fr

LA SOUTERRAINE 62 372 €
59 000 € + honoraires de négociation : 3 372 € soit 5,72 % charge acquéreur



Réf. 14761/240. Maison élevée sur cave, rdc: entrée, salle de bains avec baignoire et douche, wc, cuisine, séjour. A l'étage: 3 chambres. Grenier au-dessus, accessible par un escalier, éventuellement aménageable. Classe énergie : DPE vierge.
Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91 ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

MALLERET BOUSSAC 75 460 €
70 000 € + honoraires de négociation : 5 460 € soit 7,80 % charge acquéreur



Réf. 23010-109943. Maison de famille de 4 à 5 ch, gdes pièces de vie...beau terrain de 4.650 m² avec ptes dépendances. Tranquillité, environnement verdoyant, belle vue. A 4,8 km de BOUSSAC Classe énergie : DPE vierge.
Me N-B. MICOLIER - **05 55 65 87 67**
service.nego.23010@notaires.fr

MOUTIER MALCARD 24 000 €
22 000 € + honoraires de négociation : 2 000 € soit 9,09 % charge acquéreur



Réf. VD/18. Dans hameau sur la commune de MOUTIER MALCARD, maison habitable à rafraîchir, grenier aménageable, gros oeuvre bon, petite cour fermée. Possibilité d'acheter à côté jardin avec abri fermé d'une surface de 380 m². Classe énergie : DPE vierge.
Mes JACQUET et CHAPUS
05 55 62 87 61 ou 06 67 83 64 10
valerie.delannoy.36053@notaires.fr

NOUHANT 63 600 €
60 000 € + honoraires de négociation : 3 600 € soit 6 % charge acquéreur



Réf. 2003. Un ensemble immobilier comprenant : une première partie avec ancien restaurant et cuisine attenante. Au-dessus : un appartement entièrement rénové comprenant : salon-salle à manger, cuisine semi-ouverte, 4 chambres dont une avec placard intégré, deux salle de bains, wc. Une partie grange en cours de transformation en habitation, à finir de rénover, comprenant une grande pièce, à l'étage : 3 pièces. Terrain attenant. Classe énergie : D.

Me D. SALLET - **05 55 62 20 15**
etude.sallet@notaires.fr

ST LOUP 37 100 €
35 000 € + honoraires de négociation : 2 100 € soit 6 % charge acquéreur



Réf. 2000. Maison individuelle composée d'une cuisine, un salon, une chambre, un wc et une salle de bain. Grenier au-dessus. Grange et hangar attenant. Terrain attenant. Classe énergie : DPE vierge.

Me D. SALLET - **05 55 62 20 15**
etude.sallet@notaires.fr

ST SEBASTIEN 29 760 €
27 000 € + honoraires de négociation : 2 760 € soit 10,22 % charge acquéreur



Réf. 1027. Maison d'habitation sur terrain de 902 m² compr: cuisine, sàm, 2 chbrs, SE/WC - Dépendance à usage d'atelier mitoyenne d'un côté. Classe énergie : DPE vierge.

Me Th. DELILLE - **05 55 89 99 93**
thierry.delille@notaires.fr

ST SULPICE LE DUNOIS 49 900 €
46 000 € + honoraires de négociation : 3 900 € soit 8,48 % charge acquéreur



Réf. 996. Maison sur terrain de 4734m² compr cuisine, sàm, chambre, sde/wc, débarras, garage et cave. Au 1er: 2 chambres. Hangar/garage.

Me Th. DELILLE - **05 55 89 99 93**
thierry.delille@notaires.fr

ST SULPICE LE DUNOIS 106 660 €
100 000 € + honoraires de négociation : 6 660 € soit 6,66 % charge acquéreur



Réf. 1030. Maison sur terrain de 4960 m² compr: cuisine, séj, SE, WC - Etage : 3 ch, SB, WC - Gge/Préau/Piscine semi enterrée/Diverses parcelles de terrain. Classe énergie : DPE vierge.
Me Th. DELILLE - **05 55 89 99 93**
thierry.delille@notaires.fr

TARDES 148 400 €
140 000 € + honoraires de négociation : 8 400 € soit 6 % charge acquéreur



Réf. 1909. Maison d'habitation surplombant la rivière, construite en pierres, couverte en tuiles mécaniques (toiture récente) comprenant au rdc : cuisine aménagée, sàm, salle de bain, dressing, wc. Au 1er étage (avec accès intérieur et extérieur) : séjour av coin bar, cheminée, véranda. Au 2ème étage : 2 ch av salle de bain-wc. Mezzanine sous les combles. Mobilier garnissant la maison compris dans la vente. Double terrasse côté rivière dont une en bois sur pilotis. Classe énergie : DPE vierge.
Me D. SALLET - **05 55 62 20 15**
etude.sallet@notaires.fr

PROPRIÉTÉS

VERNEIGES 31 800 €
30 000 € + honoraires de négociation : 1 800 € soit 6 % charge acquéreur



Réf. 1924. Un parc d'élevage, d'une superficie de 4 ha 80 a 40 ca. Classe énergie : DPE exempté.
Me D. SALLET - **05 55 62 20 15**
etude.sallet@notaires.fr

Sud

MAISONS

BENEVENT L'ABBAYE 32 940 €
30 000 € + honoraires de négociation : 2 940 € soit 9,80 % charge acquéreur



Réf. 1031. Maison mitoyenne d'un côté compr : cuisine, séj, SE/WC - Etage : 2 ch - Grenier - Caves - Gge av toit servant de terrasse (absence de terrain) Classe énergie : DPE vierge.
Me Th. DELILLE - **05 55 89 99 93**
thierry.delille@notaires.fr

CRESSAT 47 700 €
45 000 € + honoraires de négociation : 2 700 € soit 6 % charge acquéreur



Réf. 1922. Un corps de bâtiment comprenant une maison avec cuisine et trois pièces entièrement à rénover, une grange attenante avec cave voutée et écuries sur environ 7000 m² de terrain attenant. Possibilité d'acquérir un ou deux hectares supplémentaires Classe énergie : DPE vierge.
Me D. SALLET - **05 55 62 20 15**
etude.sallet@notaires.fr

MARSAC 115 820 €
110 000 € + honoraires de négociation : 5 820 € soit 5,29 % charge acquéreur



Réf. 14761/267. Maison d'habitation élevée sur sous-sol comprenant en rez-de-chaussée : entrée, cuisine, salon/séjour avec insert et balcon, w.c., trois chambres, salle de bains. Au sous-sol : garage, avec une pièce supplémentaire.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91 ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

MARSAC 241 580 €
230 000 € + honoraires de négociation : 11 580 € soit 5,03 % charge acquéreur

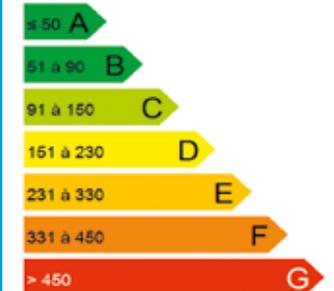


Réf. 14761/266. Propriété comprenant en rdc: entrée, pièce à vivre, cuisine, buand, dble salon chem. 1er ét: 5 ch, sdb wc. Grenier aménageable. Cave voutée. Local attenant, cave, grenier. Le tout sur parc arboré et clos d'env 2400m² avec dépendances. Classe énergie : DPE vierge.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91 ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

Les lettres ci-dessous, contenues dans les annonces, indiquent la classe énergie du logement

Logement économe



Logement énergivore

Annonces immobilières

PEYRAT LA NONIERE 74 200 €
70 000 € + honoraires de négociation : 4 200 €
soit 6 % charge acquéreur



REF. 1916. Maison en pierre sous crépi, couverte en tuiles mécaniques et ardoises, comprenant : au rez-de-chaussée : entrée, une chambre, séjour-salon, cuisine, salle d'eau avec wc, cuisine d'été. Au 1er étage : 3 chambres dont une avec dressing, salle d'eau, wc. Grenier sur partie. Grange. Terrain avec 2 petites dépendances. Cave voutée. Classe énergie : D.
Me D. SALLET - **05 55 62 20 15**
etude.sallet@notaires.fr

ST DIZIER LEYRENNE 23 000 €
20 000 € + honoraires de négociation : 3 000 €
soit 15 % charge acquéreur



REF. 10986/357. Une maison de bourg mitoyenne comprenant : RDC : cuisine avec accès cave, un séjour, A l'étage : deux chambres, salle d'eau et un WC, grenier au-dessus, Jardin et garage attenant. La parcelle actuellement proposée est d'environ 485m²; celle-ci restant à bonner. Classe énergie : DPE exempté.
Me BODEAU et Me GUETRE
05 55 51 10 51
negociation.23002@notaires.fr

BRIVE LA GAILLARDE 87 780 €
82 000 € + honoraires de négociation : 5 780 € soit 7,05 %
charge acquéreur



REF. 19037-188. Maison composée d'une cuisine, salon et séjour, deux chambres, salle d'eau et wc. Une cave dessous et un jardin derrière. L'ensemble est à rafraîchir, les huisseries sont en double vitrage. Classe énergie : DPE exempté. www.manieresmezon-gazeau.notaires.fr/

Mes MANIERES-MEZON et GAZEAU
05 55 92 13 00
anne-sophie.vergnaud.19037@notaires.fr

Pays de Tulle

MAISONS

CHAMBERET 65 000 €
60 000 € + honoraires de négociation : 5 000 €
soit 8,33 % charge acquéreur



REF. 19022-92. Maison de 73m² de plain-pied (type maison COSMOS) comprenant salle à manger, petite cuisine, salle de bains, trois chambres dont une est prise sur le garage. Petit garage. Jardin. Classe énergie : E.
Me P. CESSAC-MEYRIGNAC
05 55 98 01 22
pascal.cessac-meyrignac@notaires.fr

**Votre assainissement est-il aux normes ?
CONTACTEZ-NOUS !**



Ets PAULY Francis sarl
19350 Concèze

06 11 41 80 12
05 55 25 23 08
tp.pauly@orange.fr

**Votre micro station
dans moins de 10 m²**



www.assainissement-pauly.fr

MADRANGES 70 000 €
65 000 € + honoraires de négociation : 5 000 €
soit 7,69 % charge acquéreur



REF. 19022-59. Maison d'hab en pierre et ardoises, rez-de-ch: garage, atelier, lingerie, cave, cuisine d'été. 1er étage: cuisine, salon, s. à manger, salle de bain, wc. 2e étage: 3 chambres. Grenier sur le tout. Jardin. Classe énergie : E.
Me P. CESSAC-MEYRIGNAC
05 55 98 01 22
pascal.cessac-meyrignac@notaires.fr

ST CIRGUES LA LOUTRE 36 050 €
35 000 € + honoraires de négociation : 1 050 €
soit 3 % charge acquéreur



Maison bâtie en pierres, couverte en lauzes, comprenant : -Au sous-sol cave en partie. Au rez-de-chaussée: 1 cuisine, 1 pièce avec cantou, wc. Au premier étage 4 pièces. Au deuxième étage grenier aménageable. Garage, un puits.

Me P. RIVIERE
05 55 28 41 05
gabriel.riviere@notaires.fr

CORRÈZE



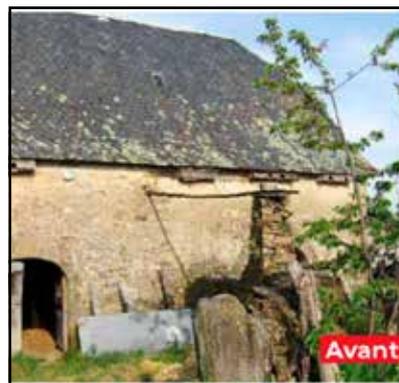
Pays de Brive

MAISONS

BRIVE LA GAILLARDE 85 700 €
80 000 € + honoraires de négociation : 5 700 € soit 7,12 %
charge acquéreur



REF. 19037-195. Maison à vendre à Brive, quartier CAB, composée de 3 pièces principales sur sous-sol, un jardin. Classe énergie : E. www.manieresmezon-gazeau.notaires.fr/ Mes MANIERES-MEZON et GAZEAU
05 55 92 13 00
anne-sophie.vergnaud.19037@notaires.fr



Opération **porte ouverte le samedi 20 juin**
à notre agence de **9h00 à 12h00**

SOCOBAC - 05 55 26 21 82 - 105 av. Victor Hugo - 19000 Tulle - www.socobac.com

Pour rénover sa maison, choisir **SOCOBAC** c'est choisir :
la qualité artisanale, opter pour un interlocuteur unique, préserver son budget et obtenir un bâti performant (labelisable BBC Rénovation)

Nous réalisons également des constructions avec le contrat de **CCMI**



Annonces immobilières

ST JULIEN AUX BOIS 175 100 €
170 000 € + honoraires de négociation : 5 100 €
soit 3 % charge acquéreur



Une maison en pierres, couverte en lauzes, comprenant: Au rdc: cuisine, séjour-salle à manger avec bassière, cantou, pièce de vie, salle d'eau avec wc. A l'étage: 4 chambres, 1 bureau, salle de bains avec wc. Combles, cave. Terrain.
Me P. RIVIERE - **05 55 28 41 05**
gabriel.riviere@notaires.fr

TREIGNAC 48 000 €
45 000 € + honoraires de négociation : 3 000 €
soit 6,67 % charge acquéreur



Réf. 19022-97. Maison de 69 m² mitoyenne d'un côté : 1er niv. : entrée, cuisine - salon ; 1er étage : ch av accès balcon, dressing, s. de bains WC ; 2e étage : 2 pcs sous toiture, niv. -1 : ch. avec s. d'eau, niv. -2 : chaudière. Classe énergie : DPE vierge.
Me P. CESSAC-MEYRIGNAC
05 55 98 01 22
pascal.cessac-meyrignac@notaires.fr

TULLE 127 300 €
120 000 € + honoraires de négociation : 7 300 €
soit 6,08 % charge acquéreur



Réf. 19037-190. Maison en centre ville avec garage, salon/salle à manger, cuisine et cellier, wc, 3 chambres salle d'eau avec wc. A rafraîchir. Classe énergie : DPE exempté. www.manieresmezon-gazeau.notaires.fr/
Mes MANIERES-MEZON et GAZEAU
05 55 92 13 00
anne-sophie.vergnaud.19037@notaires.fr

Pays d'Ussel

MAISONS

LATRONCHE 470 080 €
452 000 € + honoraires de négociation : 18 080 € soit 4 % charge acquéreur



Dans un lieu dit en dehors du bourg, une villa d'architecte en pierres de granit et pierres volcaniques, couverte en lauzes, d'une superficie d'environ 220m², offrant de très beaux volumes, composée tel qu'il suit : Au rez-de-chaussée : entrée comprenant haut plafond et coursive, séjour-salle à manger avec cheminée, salon de forme hexagonale comprenant des éléments d'architecture au plafond reposant sur des poutres verticales apparentes sur les six angles (plafond travaillé avec poinçon et poutres disposées en étoile), cuisine équipée, une chambre, une buanderie, un bureau, une salle de bain et wc, un garage et un appentis accolé. A l'étage: mezzanine, salle de jeux, 3 chambres, un bureau, une salle d'eau, wc. Le tout dans parc arboré avec dépendance en pierres et couverte en ardoises, un étang de 2500 m² et une partie boisée de résineux.

Consommation énergie : C, GES : A.

Situé à 10 min du lac de Neuvic.

Me V. SAGEAUD
05 55 27 52 07
vincent.sageaud@notaires.fr

NEUVIC 111 300 €
105 000 € + honoraires de négociation : 6 300 €
soit 6 % charge acquéreur



Réf. NM 444. 3 RUE DU STADE - Maison élevée sur un ssol total, compr au 1er étage: une pièce de vie (32m² env) av cuisine aménagée, 2 ch. Au second étage: ch, 2 petites pièces, sdb et wc. Terrain 494m². Classe énergie : E.
SCP VIGNAL, ALBERT et VERGEADE
05 55 72 10 06
scp.vignal-associés@notaires.fr

USSEL 106 000 €
100 000 € + honoraires de négociation : 6 000 €
soit 6 % charge acquéreur



Réf. UM 1077. Maison dans quartier calme, compr cuisine, salon-séjour, 3 chbres, sdb, wc, grenier, garage, cave, terrain 565m². Chauffage fuel. A rénover. Classe énergie : F.
SCP VIGNAL, ALBERT et VERGEADE
05 55 72 10 06
scp.vignal-associés@notaires.fr

USSEL 210 000 €
200 000 € + honoraires de négociation : 10 000 €
soit 5 % charge acquéreur



Réf. UM 1078. Charmante Maison 150m² hab quartier calme, comprenant belle pièce de vie, cuisine equip, 4 ch, mezz, 2 garages, 2 sdb, 2 wc. Terrasse. Chauffage électrique et bois. Terrain attenant clôturé. Classe énergie : D.
SCP VIGNAL, ALBERT et VERGEADE
05 55 72 10 06
scp.vignal-associés@notaires.fr

16 CHARENTE

MAISONS

CHIRAC 188 750 €
180 000 € + honoraires de négociation : 8 750 €
soit 4,86 % charge acquéreur



Réf. 87006/804. 15 mn de ST JUNIEN et 5mn de CHABANAIS, au bout d'un chemin sans voisin proche, maison de bonne facture édifiée en 1984 de 120m² habitable : - Rdc : garage, cave, 2 pcs aménagées - 1er étage : entrée desservant cuisine aménagée et équipée de 16m² ouverte sur séjour de 26m², donnant sur terrasse couverte et sur jardin, 3 ch, salle de bains, WC. Chaudière au bois - assainissement individuel - terrain entièrement clos et arboré avec une dépendance séparée de 100m² en bon état. Classe énergie : D.
SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

255 000 €
245 000 € + honoraires de négociation : 10 000 €
soit 4,08 % charge acquéreur



Réf. 87056-415. Moulin rénové de 132m² habitables comprenant en rez de chaussée: cuisine équipée, séjour avec cheminée, bureau, salle de bains. A l'étage: 3 chambres, combles aménageables. Dépendances à usage de garages, terrain clos avec puits, bief avec roue et vannes reconditionnées à neuf. Toiture récente, chauffage central. Classe énergie : C. www.cmvnotaires.com/

Mes COURIVAUD et LORIOT-CHEYRON
05 55 02 11 11
ou **06 80 87 55 57**
evnego@orange.fr

36 INDRE

MAISONS

MONTCHEVRIER

136 000 €
130 000 € + honoraires de négociation : 6 000 €
soit 4,62 % charge acquéreur



Réf. VD/35. En pleine campagne, maison entièrement restaurée d'environ 127 m² habitable sur 2 niveaux avec dépendances, cour goudronnée, double garage, terrain de 2770 m² potager, puits. Ensemble très soigné. A VOIR. Classe énergie : E.

Mes JACQUET et CHAPUS
05 55 62 87 61
ou **06 67 83 64 10**
valerie.delannoy.36053@notaires.fr

ST PLANTAIRE

91 120 €
85 000 € + honoraires de négociation : 6 120 €
soit 7,20 % charge acquéreur



Réf. 946. Pavillon sur sous-sol sur terrain de 5730m² compr cuisine, sàm, salon, chambre, sde, wc. 1er étage: chambre, coin toilette. Grand garage indépendant. Classe énergie : F.

Me Th. DELILLE
05 55 89 99 93
thierry.delille@notaires.fr



Pour acheter/vendre
au juste prix,
demandez
une expertise
à votre notaire !



Céline <3
en ligne



Aujourd'hui - 8h02

Chérie, j'arrive !
J'ai vendu ma maison !

Non c'est pas possible, déjà ?

Oui en réalisant une e-vente

Euh, tu peux parler
français STP ?

C'est un système
d'enchères en ligne.
Ça se passe sur le site
36h-immo.com.
Et c'est orchestré par le
notaire ...

Oh mon doudou !
J'ADOORE ton notaire ❤️👉👍



Taper message ...





Des professionnels vous accompagnent
pour expertiser vos objets en or



NOS ENGAGEMENTS :

- ✓ Evaluation exacte des métaux précieux,
- ✓ Achat au meilleur prix,
- ✓ Remise d'un document d'authentification,
- ✓ Le sérieux d'un réseau national.

Donation ou succession, lorsqu'il s'agit de métaux précieux il est préférable de faire appel à des experts. Notre équipe de professionnels authentifie les lingots, les pièces et les bijoux en métaux précieux. Nous réalisons des tests pour déterminer la composition exacte de vos objets et nous les pesons sur une **balance certifiée et agréée** pour en déterminer la valeur.

Or en Cash, n°1 français de l'achat et la vente d'or, vous rachète vos biens précieux au meilleur prix. Que ce soit pour faire estimer vos objets en or ou pour acheter de l'or d'investissement, nos experts sont à votre service pour vous conseiller au mieux et vous offrir un service de haute qualité.

Avec OR EN CASH, faites confiance au n°1 français de l'expertise des métaux précieux. Or, argent, platine.



85 agences dans toute la France

NOUS RETROUVER EN LIMOUSIN :

BRIVE LA GAILLARDE :

5bis Rue Gambetta et 40 Avenue Maillard

LIMOGES :

17 Rue Jean-Jaurès

01 88 33 62 21

(Appel non surtaxé)

www.orencash.fr